

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 967

1^{er} avril 2016

SOMMAIRE

Activa Sicav	46402	MF 3 S. à r.l.	46407
AdRo Consulting S.à r.l.	46416	Minett Invest S.A.	46408
Arcelor Investment S.A.	46416	Piccadilly Major Capital S.à r.l.	46403
Asia Equity Partners Limited	46405	Platinum Funds	46408
Audi Luxembourg S.A.	46416	Rdio	46409
AxoGlia Therapeutics S.A.	46416	Riam Corp S.à r.l.	46409
Flo S.A.	46403	Seaside Sand International S.à r.l.	46410
François 44	46402	S.E.F.I.T. Industries S.A.	46409
Gallo NPL S.à r.l.	46399	Sheet Anchor Properties Lux Holding S.à r.l.	46410
Gerbera S.A.	46415	Société Civile Immobilière Highway	46404
Gerlach Investments S.à r.l.	46400	Solid Holding S.A.	46410
Gicama International S.A.	46400	SSCP Eleanor Finance S.à r.l.	46405
Halloren International S.à r.l.	46400	SSCP Vision S.à r.l.	46411
Handlowy Investments S.A.	46401	Stidia S.A.	46411
Ifos Investment S.A.	46401	Stoll Group S.A.	46412
Infinity Dance	46401	SuddenVision S.à r.l.	46415
Jarcam Soparfi S.A.	46406	TBL Konstruktor D.O.O	46411
Jubilee Advisors	46405	The European Acquisition Company 2 S.à r.l.	46412
Kameleon Luxembourg S.A.	46407	The Independent UCITS Platform (Luxem- bourg) II	46413
Kiliconcagua S.à r.l.	46406	The Luxembourg Acquisition Company S.à r.l.	46413
KJK Fund SICAV-SIF	46403	Time-Classics AG	46414
Kopstal Adjacent Holdco S.à r.l.	46406	Tishman Speyer SW S.à r.l.	46414
Kopstal Adjacent Investments S.à r.l.	46407	Titanium Luxco 2 S.à r.l.	46414
La Case Créole S. à r.l.	46414	Toba Invest SPF S.A.	46402
Laude Invest II S.à r.l.	46403	Value-Call S.à r.l.	46405
Lone Star Capital Investments S.à r.l.	46370		
Mandarin Capital Partners II S.C.A. SICAR	46415		
Meridio Funds	46404		

Lone Star Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 68.495.375,00.

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 91.796.

In the year two thousand and fifteen, on the thirty-first day of December.

Before the undersigned Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., a limited liability company established in Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 32897 with the Bermuda Registrar of Companies (LSGH),

hereby represented by Mrs. Isabel DIAS, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 28 December 2015;

2. Lone Star Global Holdings II Limited, a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 45594 with the Bermuda Registrar of Companies (LSGH II),

hereby represented by Mrs. Isabel DIAS, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 28 December 2015;

3. Lone Star Global Lendings II Limited, a limited liability company established in Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under number 45592 with the Bermuda Registrar of Companies (LSG Lendings II),

hereby represented by Mrs. Isabel DIAS, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 28 December 2015;

4. Lone Star Global Lendings III Limited, a limited liability company established in Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under number 48370 with the Bermuda Registrar of Companies (LSG Lendings III),

hereby represented by Mrs. Isabel DIAS, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 28 December 2015;

5. LSF Lux Holdings XVI, Ltd., a limited liability company established in Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under number 48374 with the Bermuda Registrar of Companies, hereby represented by Mrs. Isabel DIAS, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 28 December 2015;

6. LSREF3 Lagoon Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of USD 6,674,853.80 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) (the RCS) under number B 181540,

hereby represented by Mrs. Isabel DIAS, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, on 28 December 2015;

7. Lone Star Global Holdings IV Limited, a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 49124 with the Bermuda Registrar of Companies (LSGH IV),

hereby represented by Mrs. Isabel DIAS, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, 28 December 2015; and

8. Lone Star Global Lendings IV Limited, a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 50126 with the Bermuda Registrar of Companies (LSG Lendings IV),

hereby represented by Mrs. Isabel DIAS, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 28 December 2015.

collectively referred to as the Shareholders.

Said proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of the limited liability company (société à responsabilité limitée) denominated "Lone Star Capital Investments S.à r.l.", registered with the RCS under number B 91796, established under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary then residing in Luxembourg, dated 14 February 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Mémorial) N° 311

of 22 March 2003, amended several times and for the last time by a deed of the undersigned notary dated 17 November 2015, not yet published in the Mémorial (the Articles of Association).

The Shareholders declare that the entire share capital is represented at the present extraordinary general meeting which is thus duly constituted and may validly deliberate and decide on all the items of the agenda. The Shareholders waive the convening notice as they declare having been previously informed about the agenda of the meeting, which is as follows:

Agenda

1. Registration of the share capital increase of 18 November 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 18 November 2015;
2. Registration of the share capital increase of 23 November 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 23 November 2015;
3. Registration of the share capital increase of 25 November 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 25 November 2015;
4. Registration of the share capital increase of 25 November 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 25 November 2015;
5. Registration of the share capital increase of 25 November 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 25 November 2015;
6. Registration of the share capital increase of 25 November 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 25 November 2015;
7. Registration of the share capital increase of 4 December 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 4 December 2015;
8. Registration of the share capital increase of 8 December 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 8 December 2015;
9. Registration of the share capital increase of 9 December 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 9 December 2015;
10. Registration of the share capital increase of 10 December 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 10 December 2015;
11. Registration of the share capital increase of 10 December 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 10 December 2015;
12. Registration of the share capital increase of 15 December 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 15 December 2015;
13. Registration of the share capital increase of 15 December 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 15 December 2015;
14. Registration of the share capital increase of 15 December 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 15 December 2015;
15. Registration of the share capital increase of 15 December 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 15 December 2015;
16. Registration of the share capital increase of 15 December 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 15 December 2015;
17. Registration of the share capital increase of 15 December 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 15 December 2015;
18. Registration of the share capital increase of 15 December 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 15 December 2015;
19. Registration of the share capital increase of 15 December 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 15 December 2015;
20. Registration of the share capital increase of 16 December 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 16 December 2015;
21. Registration of the share capital increase of 23 December 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 23 December 2015;
22. Decision (i) to create a new class of shares, the "class A-12", in relation to the "Invoice" Investment, (ii) to increase the share capital of the Company by a contribution in kind of a receivable held by LSGH, previously mentioned, against the Company, for an aggregate amount of EUR 120,000.- (one hundred twenty thousand euro), and (iii) to issue 960 (nine hundred sixty) new class A-12 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, entirely subscribed by LSGH;
23. Decrease of the share capital of the Company from its current amount of EUR 72,525,375.- (seventy-two million five hundred twenty-five thousand three hundred seventy-five euro) by an amount of EUR 4,030,000.- (four million thirty thousand euro) to an amount of EUR 68,495,375.- (sixty-eight million four hundred ninety-five thousand three hundred seventy-five euro) by the cancellation of (i) 2,797 (two thousand seven hundred ninety-seven) class B-11 shares, (ii) 2,472

(two thousand four hundred seventy-two) class C-5 shares, (iii) 17,532 (seventeen thousand five hundred thirty-two) class Q-3 shares, (iv) 80 (eighty) class C-9 shares, (v) 940 (nine hundred forty) class B-7 shares, (vi) 1,153 (one thousand one hundred fifty-three) class EE-3 shares, (vii) 693 (six hundred ninety-three) class AA-3 shares, (viii) 697 (six hundred ninety-seven) class N-3 shares, (ix) 3,385 (three thousand three hundred eighty-five) class A-5 shares, (x) 958 (nine hundred fifty-eight) class I-3 shares and (xi) 1,533 (one thousand five hundred thirty-three) class BB-3 shares, having each a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro); and

24. Amendment of article 6 of the Company's articles of association to reflect the resolutions proposed above.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions:

First resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 18 November 2015 (the Resolutions I), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 182,000.- (one hundred eighty-two thousand euro) in order to raise it from its current amount of EUR 57,586,500.- (fifty-seven million five hundred eighty-six thousand five hundred euro) represented by 460,692 (four hundred sixty thousand six hundred ninety-two) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes, to an amount of EUR 57,768,500.- (fifty-seven million seven hundred sixty-eight thousand five hundred euro) represented by 462,148 (four hundred sixty-two thousand one hundred forty-eight) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes; and

(b) to issue 1,456 (one thousand four hundred fifty-six) new class E-4 shares (the New E-4 Shares I), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro), entirely subscribed by LSGH, previously mentioned.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New E-4 Shares I by LSGH, in accordance with the Resolutions I.

The payment of the New E-4 Shares I has been made for value on 18 November 2015 by LSGH, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 57,768,500.- (fifty-seven million seven hundred sixty-eight thousand five hundred euro) as of 18 November 2015.

Second resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 23 November 2015 (the Resolutions II), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 40,000.- (forty thousand euro) in order to raise it from its current amount of EUR 57,768,500.- (fifty-seven million seven hundred sixty-eight thousand five hundred euro) represented by 462,148 (four hundred sixty-two thousand one hundred forty-eight) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes, to an amount of EUR 57,808,500.- (fifty-seven million eight hundred eight thousand five hundred euro) represented by 462,468 (four hundred sixty-two thousand four hundred sixty-eight) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes; and

(b) to issue 320 (three hundred twenty) new class E-4 shares (the New E-4 Shares II), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSGH, previously mentioned.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New E-4 Shares II by LSGH, in accordance with the Resolutions II.

The payment of the New E-4 Shares II has been made for value on 23 November 2015 by LSGH, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 57,808,500.- (fifty-seven million eight hundred eight thousand five hundred euro) as of 23 November 2015.

Third resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 25 November 2015 (the Resolutions III), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 645,000.- (six hundred forty-five thousand euro) in order to raise it from its current amount of EUR 57,808,500.- (fifty-seven million eight hundred eight thousand five hundred euro) represented by 462,468 (four hundred sixty-two thousand four hundred sixty-eight) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes, to an amount of EUR 58,453,500.- (fifty-eight million four hundred fifty-three thousand five hundred euro) represented by 467,628 (four hundred sixty-seven thousand six hundred twenty-eight) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes; and

(b) to issue 5,160 (five thousand one hundred sixty) new class A-10 shares (the New A-10 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSGH IV, previously mentioned.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New A-10 Shares by LSGH IV, in accordance with the Resolutions III.

The payment of the New A-10 Shares has been made for value on 25 November 2015 by LSGH IV, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 58,453,500.- (fifty-eight million four hundred fifty-three thousand five hundred euro) as of 25 November 2015.

Fourth resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 25 November 2015 (the Resolutions IV), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 85,000.- (eighty-five thousand euro) in order to raise it from its current amount of EUR 58,453,500.- (fifty-eight million four hundred fifty-three thousand five hundred euro) represented by 467,628 (four hundred sixty-seven thousand six hundred twenty-eight) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes, to an amount of EUR 58,538,500.- (fifty-eight million five hundred thirty-eight thousand five hundred euro) represented by 468,308 (four hundred sixty-eight thousand three hundred eight) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes; and

(b) to issue 680 (six hundred eighty) new class B-7 shares (the New B-7 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSG Lendings II, previously mentioned.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New B-7 Shares by LSG Lendings II, in accordance with the Resolutions IV.

The payment of the New B-7 Shares has been made for value on 25 November 2015 by LSG Lendings II, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 58,538,500.- (fifty-eight million five hundred thirty-eight thousand five hundred euro) as of 25 November 2015.

Fifth resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 25 November 2015 (the Resolutions V), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 55,000.- (fifty-five thousand euro) in order to raise it from its current amount of EUR 58,538,500.- (fifty-eight million five hundred thirty-eight thousand five hundred euro) represented by 468,308 (four hundred sixty-eight thousand three hundred eight) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes, to an amount of EUR 58,593,500.- (fifty-eight million five hundred ninety-three thousand five hundred euro) represented by 468,748 (four hundred sixty-eight thousand seven hundred forty-eight) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes; and

(b) to issue 440 (four hundred forty) new class K-9 shares (the New K-9 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSG Lendings III, previously mentioned.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New K-9 Shares by LSG Lendings III, in accordance with the Resolutions V.

The payment of the New K-9 Shares has been made for value on 25 November 2015 by LSG Lendings III, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 58,593,500.- (fifty-eight million five hundred ninety-three thousand five hundred euro) as of 25 November 2015.

Sixth resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 25 November 2015 (the Resolutions VI), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 187,750.- (one hundred eighty-seven thousand seven hundred fifty euro) in order to raise it from its current amount of EUR 58,593,500.- (fifty-eight million five hundred ninety-three euro and five hundred euro) represented by 468,748 (four hundred sixty-eight thousand seven hundred forty-eight) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes, to an amount of EUR 58,781,250.- (fifty-eight million seven hundred eighty-one thousand two hundred fifty euro) represented by 470,250 (four hundred seventy thousand two hundred fifty) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes;

(b) to issue 1,502 (one thousand five hundred two) new class A-9 shares (the New A-9 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSG Lendings III, previously mentioned; and

(c) to allocate EUR 79.57 (seventy-nine euro and fifty-seven cents) to the share premium account of the Company out of the aggregate contribution of LSG Lendings III of EUR 187,829.57 (one hundred eighty-seven thousand eight hundred twenty-nine euro and fifty-seven cents) made on 25 November 2015 for payment of the New A-9 Shares.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New A-9 Shares by LSG Lendings III, in accordance with the Resolutions VI.

The payment of the New A-9 Shares has been made for value on 25 November 2015 by LSG Lendings III, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 58,781,250.- (fifty-eight million seven hundred eighty-one thousand two hundred fifty euro) as of 25 November 2015.

Seventh resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 4 December 2015 (the Resolutions VII), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 16,500.- (sixteen thousand five hundred euro) in order to raise it from its current amount of EUR 58,781,250.- (fifty-eight million seven hundred eighty-one thousand two

hundred fifty euro) represented by 470,250 (four hundred seventy thousand two hundred fifty) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes, to an amount of EUR 58,797,750.- (fifty-eight million seven hundred ninety-seven thousand seven hundred fifty euro) represented by 470,382 (four hundred seventy thousand three hundred eighty-two) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes;

(b) to issue 132 (one hundred thirty-two) new class B-11 shares (the New B-11 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSG Lendings IV, previously mentioned; and

(c) to allocate EUR 15.48 (fifteen euro and forty-eight cents) to the share premium account of the Company out of the aggregate contribution of LSG Lendings IV of EUR 16,515.48 (sixteen thousand five hundred fifteen euro and forty-eight cents) made on 4 December 2015 for payment of the New B-11 Shares.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New B-11 Shares by LSG Lendings IV, in accordance with the Resolutions VII.

The payment of the New B-11 Shares has been made for value on 4 December 2015 by LSG Lendings IV, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 58,797,750.- (fifty-eight million seven hundred ninety-seven thousand seven hundred fifty euro) as of 4 December 2015.

Eighth resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 8 December 2015 (the Resolutions VIII), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 1,749,625.- (one million seven hundred forty-nine thousand six hundred twenty-five euro) in order to raise it from its current amount of EUR 58,797,750.- (fifty-eight million seven hundred ninety-seven thousand seven hundred fifty euro) represented by 470,382 (four hundred seventy thousand three hundred eighty-two) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes, to an amount of EUR 60,547,375.- (sixty million five hundred forty-seven thousand three hundred seventy-five euro) represented by 484,379 (four hundred eighty-four thousand three hundred seventy-nine) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes; and

(b) to issue 13,997 (thirteen thousand nine hundred ninety-seven) new class F-9 shares (the New F-9 Shares I), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSG Lendings III, previously mentioned.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New F-9 Shares I by LSG Lendings III, in accordance with the Resolutions VIII.

The payment of the New F-9 Shares I has been made for value on 8 December 2015 by LSG Lendings III, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 60,547,375.- (sixty million five hundred forty-seven thousand three hundred seventy-five euro) as of 8 December 2015.

Ninth resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 9 December 2015 (the Resolutions IX), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 34,500.- (thirty-four thousand five hundred euro) in order to raise it from its current amount of EUR 60,547,375.- (sixty million five hundred forty-seven thousand three hundred seventy-five euro) represented by 484,379 (four hundred eighty-four thousand three hundred seventy-nine) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes,

to an amount of EUR 60,581,875.- (sixty million five hundred eighty-one thousand eight hundred seventy-five euro) represented by 484,655 (four hundred eighty-four thousand six hundred fifty-five) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes; and

(b) to issue 276 (two hundred seventy-six) new class F-5 shares (the New F-5 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSGH, previously mentioned.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New F-5 Shares by LSGH, in accordance with the Resolutions IX.

The payment of the New F-5 Shares has been made for value on 9 December 2015 by LSGH, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 60,581,875.- (sixty million five hundred eighty-one thousand eight hundred seventy-five euro) as of 9 December 2015.

Tenth resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 10 December 2015 (the Resolutions X), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 50,000.- (fifty thousand euro) in order to raise it from its current amount of EUR 60,581,875.- (sixty million five hundred eighty-one thousand eight hundred seventy-five euro) represented by 484,655 (four hundred eighty-four thousand six hundred fifty-five) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes, to an amount of EUR 60,631,875.- (sixty million six hundred thirty-one thousand eight hundred seventy-five euro) represented by 485,055 (four hundred eighty-five thousand fifty-five) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes; and

(b) to issue 400 (four hundred) new class I-9 shares (the New I-9 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSG Lendings III, previously mentioned.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New I-9 Shares by LSG Lendings III, in accordance with the Resolutions X.

The payment of the New I-9 Shares has been made for value on 10 December 2015 by LSG Lendings III, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 60,631,875.- (sixty million six hundred thirty-one thousand eight hundred seventy-five euro) as of 10 December 2015.

Eleventh resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 10 December 2015 (the Resolutions XI), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 50,000.- (fifty thousand euro) in order to raise it from its current amount of EUR 60,631,875.- (sixty million six hundred thirty-one thousand eight hundred seventy-five euro) represented by 485,055 (four hundred eighty-five thousand fifty-five) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes, to an amount of EUR 60,681,875.- (sixty million six hundred eighty-one thousand eight hundred seventy-five euro) represented by 485,455 (four hundred eighty-five thousand four hundred fifty-five) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes; and

(b) to issue 400 (four hundred) new class G-9 shares (the New G-9 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSG Lendings III, previously mentioned.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New G-9 Shares by LSG Lendings III, in accordance with the Resolutions XI.

The payment of the New G-9 Shares has been made for value on 10 December 2015 by LSG Lendings III, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 60,681,875.- (sixty million six hundred eighty-one thousand eight hundred seventy-five euro) as of 10 December 2015.

Twelfth resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 15 December 2015 (the Resolutions XII), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 4,184,000.- (four million one hundred eighty-four thousand euro) in order to raise it from its current amount of EUR 60,681,875.- (sixty million six hundred eighty-one thousand eight hundred seventy-five euro) represented by 485,455 (four hundred eighty-five thousand four hundred fifty-five) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes, to an amount of EUR 64,865,875.- (sixty-four million eight hundred sixty-five thousand eight hundred seventy-five euro) represented by 518,927 (five hundred eighteen thousand nine hundred twenty-seven) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes; and

(b) to issue 33,472 (thirty-three thousand four hundred seventy-two) new class D-8 shares (the New D-8 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSGH II, previously mentioned.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New D-8 Shares by LSGH II, in accordance with the Resolutions XII.

The payment of the New D-8 Shares has been made for value on 15 December 2015 by LSGH II, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 64,865,875.- (sixty-four million eight hundred sixty-five thousand eight hundred seventy-five euro) as of 15 December 2015.

Thirteenth resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 15 December 2015 (the Resolutions XIII), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 507,125.- (five hundred seven thousand one hundred twenty-five euro) in order to raise it from its current amount of EUR 64,865,875.- (sixty-four million eight hundred sixty-five thousand eight hundred seventy-five euro) represented by 518,927 (five hundred eighteen thousand nine hundred twenty-seven) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes, to an amount of EUR 65,373,000.- (sixty-five million three hundred seventy-three thousand euro) represented by 522,984 (five hundred twenty-two thousand nine hundred eighty-four) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes; and

(b) to issue 4,057 (four thousand fifty-seven) new class C-8 shares (the New C-8 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSGH II, previously mentioned.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New C-8 Shares by LSGH II, in accordance with the Resolutions XIII.

The payment of the New C-8 Shares has been made for value on 15 December 2015 by LSGH II, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 65,373,000.- (sixty-five million three hundred seventy-three thousand euro) as of 15 December 2015.

Fourteenth resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 15 December 2015 (the Resolutions XIV), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 362,875.- (three hundred sixty-two thousand eight hundred seventy-five euro) in order to raise it from its current amount of EUR 65,373,000.- (sixty-five million three hundred seventy-three thousand euro) represented by 522,984 (five hundred twenty-two thousand nine hundred eighty-four) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes, to an amount of EUR 65,735,875.- (sixty-five million seven hundred thirty-five thousand eight hundred seventy-five euro) represented by 525,887 (five hundred twenty-five thousand eight hundred eighty-seven) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes; and

(b) to issue 2,903 (two thousand nine hundred three) new class A-5 shares (the New A-5 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSGH, previously mentioned.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New A-5 Shares by LSGH, in accordance with the Resolutions XIV.

The payment of the New A-5 Shares has been made for value on 15 December 2015 by LSGH, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 65,735,875.- (sixty-five million seven hundred thirty-five thousand eight hundred seventy-five euro) as of 15 December 2015.

Fifteenth resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 15 December 2015 (the Resolutions XV), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 119,750.- (one hundred nineteen thousand seven hundred fifty euro) in order to raise it from its current amount of EUR 65,735,875.- (sixty-five million seven hundred thirty-five thousand eight hundred seventy-five euro) represented by 525,887 (five hundred twenty-five thousand eight hundred eighty-seven) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes, to an amount of EUR 65,855,625.- (sixty-five million eight hundred fifty-five thousand six hundred twenty-five euro) represented by 526,845 (five hundred twenty-six thousand eight hundred forty-five) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes; and

(b) to issue 958 (nine hundred fifty-eight) new class I-3 shares (the New I-3 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSGH, previously mentioned.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New I-3 Shares by LSGH, in accordance with the Resolutions XV.

The payment of the New I-3 Shares has been made for value on 15 December 2015 by LSGH, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 65,855,625.- (sixty-five million eight hundred fifty-five thousand six hundred twenty-five euro) as of 15 December 2015.

Sixteenth resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 15 December 2015 (the Resolutions XVI), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 191,625.- (one hundred ninety-one thousand six hundred twenty-five euro) in order to raise it from its current amount of EUR 65,855,625.- (sixty-five million eight hundred fifty-five thousand six hundred twenty-five euro) represented by 526,845 (five hundred twenty-six thousand eight hundred forty-five) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes, to an amount of EUR 66,047,250.- (sixty-six million forty-seven thousand two hundred fifty euro) represented by 528,378 (five hundred twenty-eight thousand three hundred seventy-eight) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes; and

(b) to issue 1,533 (one thousand five hundred thirty-three) new class BB-3 shares (the New BB-3 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSGH, previously mentioned.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New BB-3 Shares by LSGH, in accordance with the Resolutions XVI.

The payment of the New BB-3 Shares has been made for value on 15 December 2015 by LSGH, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 66,047,250.- (sixty-six million forty-seven thousand two hundred fifty euro) as of 15 December 2015.

Seventeenth resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 15 December 2015 (the Resolutions XVII), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 87,125.- (eighty-seven thousand one hundred twenty-five euro) in order to raise it from its current amount of EUR 66,047,250.- (sixty-six million forty-seven thousand two hundred fifty euro) represented by 528,378 (five hundred twenty-eight thousand three hundred seventy-eight) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes, to an amount of EUR 66,134,375.- (sixty-six million one hundred thirty-four thousand three hundred seventy-five euro) represented by 529,075 (five hundred twenty-nine thousand seventy-five) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes; and

(b) to issue 697 (six hundred ninety-seven) new class N-3 shares (the New N-3 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSGH, previously mentioned.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New N-3 Shares by LSGH, in accordance with the Resolutions XVII.

The payment of the New N-3 Shares has been made for value on 15 December 2015 by LSGH, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 66,134,375.- (sixty-six million one hundred thirty-four thousand three hundred seventy-five euro) as of 15 December 2015.

Eighteenth resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 15 December 2015 (the Resolutions XVIII), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 86,625.- (eighty-six thousand six hundred twenty-five euro) in order to raise it from its current amount of EUR 66,134,375.- (sixty-six million one hundred thirty-four thousand three hundred seventy-five euro) represented by 529,075 (five hundred twenty-nine thousand seventy-five) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes, to an amount of EUR 66,221,000.- (sixty-six million two hundred twenty-two thousand euro) represented by 529,768 (five hundred twenty-nine thousand seven hundred sixty-eight) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes; and

(b) to issue 693 (six hundred ninety-three) new class AA-3 shares (the New AA-3 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSGH, previously mentioned.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New AA-3 Shares by LSGH, in accordance with the Resolutions XVIII.

The payment of the New AA-3 Shares has been made for value on 15 December 2015 by LSGH, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 66,221,000.- (sixty-six million two hundred twenty-two thousand euro) as of 15 December 2015.

Nineteenth resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 15 December 2015 (the Resolutions XIX), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 144,125.- (one hundred forty-four thousand one hundred twenty-five euro) in order to raise it from its current amount of EUR 66,221,000.- (sixty-six million two hundred twenty-one thousand euro) represented by 529,768 (five hundred twenty-nine thousand seven hundred sixty-eight) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes, to an amount of EUR 66,365,125.- (sixty-six million three hundred sixty-five thousand one hundred twenty-five euro) represented by 530,921 (five hundred thirty thousand nine hundred twenty-one) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes; and

(b) to issue 1,153 (one thousand one hundred fifty-three) new class EE-3 shares (the New EE-3 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSGH, previously mentioned.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New EE-3 Shares by LSGH, in accordance with the Resolutions XIX.

The payment of the New EE-3 Shares has been made for value on 15 December 2015 by LSGH, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 66,365,125.- (sixty-six million three hundred sixty-five thousand one hundred twenty-five euro) as of 15 December 2015.

Twentieth resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 16 December 2015 (the Resolutions XX), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 5,753,375.- (five million seven hundred fifty-three thousand three hundred seventy-five euro) in order to raise it from its current amount of EUR 66,365,125.- (sixty-six million three hundred sixty-five thousand one hundred twenty-five euro) represented by 530,921 (five hundred thirty thousand nine hundred twenty-one) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes, to an amount of EUR 72,118,500.- (seventy-two million one hundred eighteen thousand five hundred euro) represented by 576,948 (five hundred seventy-six thousand nine hundred forty-eight) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes; and

(b) to issue 46,027 (forty-six thousand twenty-seven) new class B-8 shares (the New B-8 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSGH II, previously mentioned.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New B-8 Shares by LSGH II, in accordance with the Resolutions XX.

The payment of the New B-8 Shares has been made for value on 16 December 2015 by LSGH II, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 72,118,500.- (seventy-two million one hundred eighteen thousand five hundred euro) as of 16 December 2015.

Twenty-first resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 23 December 2015 (the Resolutions XXI), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 286,875.- (two hundred eighty-six thousand eight hundred seventy-five euro) in order to raise it from its current amount of EUR 72,118,500.- (seventy-two million one hundred eighteen thousand five hundred euro) represented by 576,948 (five hundred seventy-six thousand nine hundred forty-eight) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes, to an amount of EUR 72,405,375.- (seventy-two million four hundred five thousand three hundred seventy-five euro) represented by 579,243 (five hundred seventy-nine thousand two hundred forty-three) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes; and

(b) to issue 2,295 (two thousand two hundred ninety-five) new class F-9 shares (the New F-9 Shares II), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSG Lendings III, previously mentioned.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New F-9 Shares II by LSG Lendings III, in accordance with the Resolutions XXI.

The payment of the New F-9 Shares II has been made for value on 23 December 2015 by LSG Lendings III, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 72,405,375.- (seventy-two million four hundred five thousand three hundred seventy-five euro) as of 23 December 2015.

Twenty-second resolution

The Shareholders decide

(i) to create a new class of shares, the "class A-12", in relation to the "Invoice" Investment,

(ii) to increase the share capital of the Company by the contribution in kind of a receivable held by LSGH against the Company for an aggregate amount of EUR 120,000.- (one hundred twenty thousand euro) in order to raise it from its current amount of EUR 72,405,375.- (seventy-two million four hundred five thousand three hundred seventy-five euro) represented by 579,243 (five hundred seventy-nine thousand two hundred forty-three) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes, to an amount of EUR 72,525,375.- (seventy-two million five hundred twenty-five thousand three hundred seventy-five euro) represented by 580,203 (five hundred eighty thousand two hundred three) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 71 (seventy-one) classes, and

(iii) to issue 960 (nine hundred sixty) new class A-12 shares (the New A-12 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each.

Subscription - Payment

LSGH, represented as aforementioned, declares to subscribe for 960 (nine hundred sixty) New A-12 Shares with a nominal value of one hundred twenty-five euro (EUR 125.-) per share and to make payment in full for such New A-12 Shares by a contribution in kind consisting of a receivable (the "Contribution").

The Contribution represents a value in aggregate amount of EUR 120,000.- (one hundred twenty thousand euro).

Proof of the ownership by LSGH of the Contribution has been given to the undersigned notary.

LSGH declared that the Contribution is free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of the Contribution to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution to the Company.

The Shareholders further stated that a report has been drawn up by the managers of the Company wherein the Contribution is described and valued (the "Report").

The conclusions of the Report read as follows:

"Based on our valuation methodology, we have no observation to mention on the value of the Contribution in Kind which corresponds at least in number and nominal value to the 960 (nine hundred sixty) Shares, with a nominal value one hundred twenty-five euro (EUR 125.-) each to be issued." The Report, which after being signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties, and the undersigned notary, will remain attached to the present deed.

The Shareholders pre-named and represented as aforementioned after having expressly waived their right to subscribe to any of the newly issued shares, resolved to accept said subscription and payment and to allot the 960 (nine hundred sixty) New A-12 Shares according to the above mentioned subscription.

Twenty-third resolution

The Shareholders resolve to reduce the share capital of the Company by an amount of EUR 4,030,000.- (four million thirty thousand euro) to bring it from its current amount of EUR 72,525,375.- (seventy-two million five hundred twenty-five thousand three hundred seventy-five euro) represented by 580,203 (five hundred eighty thousand two hundred three) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 71 (seventy-one) classes, to an amount of EUR 68,495,375.- (sixty-eight million four hundred ninety-five thousand three hundred seventy-five euro) represented by 547,963 (five hundred forty-seven thousand nine hundred sixty-three) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes, by way of the cancellation of the following shares, as listed below under items (i) to (xi), each of them having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro):

(i) the cancellation of 2,797 (two thousand seven hundred ninety-seven) class B-11 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro), being held by LSG Lendings IV, previously mentioned, and reimbursement to LSG Lendings IV of an amount of EUR 349,625.- (three hundred forty-nine thousand six hundred twenty-five euro);

(ii) the cancellation of 2,472 (two thousand four hundred seventy-two) class C-5 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro), being held by LSGH, previously mentioned, and reimbursement to LSGH of an amount of EUR 309,000.- (three hundred nine thousand euro);

(iii) the cancellation of all the outstanding 17,532 (seventeen thousand five hundred thirty-two) class Q-3 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro), being held by LSGH, previously mentioned, the proceeds of the aforementioned share capital reduction being used by the Company to reimburse and therefore extinguish certain outstanding payables owed by LSGH to the Company in relation to the investment "Giga" for an aggregate amount of EUR 2,191,500.- (two million one hundred ninety-one thousand five hundred euro) and subsequent cancellation of the "class Q-3";

(iv) the cancellation of 80 (eighty) class C-9 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro), being held by LSG Lendings III, previously mentioned, and reimbursement to LSG Lendings III of an amount of EUR 10,000.- (ten thousand euro);

(v) the cancellation of 940 (nine hundred forty) class B-7 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro), being held by LSG Lendings II, previously mentioned, and reimbursement to LSG Lendings II of an amount of EUR 117,500.- (one hundred seventeen thousand five hundred euro);

(vi) the cancellation of 1,153 (one thousand one hundred fifty-three) class EE-3 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro), being held by LSGH, previously mentioned, and use of the proceeds of the aforementioned reduction of the share capital to absorb the Company's losses by an amount of EUR 144,125.- (one hundred forty-four thousand one hundred twenty-five euro);

(vii) the cancellation of 693 (six hundred ninety-three) class AA-3 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro), being held by LSGH, previously mentioned, and use of the proceeds of the aforementioned reduction of the share capital to absorb the Company's losses by an amount of EUR 86,625.- (eighty-six thousand six hundred twenty-five euro);

(viii) the cancellation of 697 (six hundred ninety-seven) class N-3 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro), being held by LSGH, previously mentioned, and use of the proceeds of the aforementioned reduction of the share capital to absorb the Company's losses by an amount of EUR 87,125.- (eighty-seven thousand one hundred twenty-five euro);

(ix) the cancellation of 3,385 (three thousand three hundred eighty-five) class A-5 shares and the subsequent reduction of the share premium of the Company allocated to these class A-5 shares by an amount of EUR 19.43 (nineteen euro and forty-three cents), and use of the proceeds of the aforementioned reduction of the share capital and the share premium to absorb the Company's losses by an amount of EUR 423,144.43 (four hundred twenty-three thousand one hundred forty-four euro and forty-three cents);

(x) the cancellation of 958 (nine hundred fifty-eight) class I-3 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro), being held by LSGH, previously mentioned, and use of the proceeds of the aforementioned reduction of the share capital to absorb the Company's losses by an amount of EUR 119,750.- (one hundred nineteen thousand seven hundred fifty euro); and

(xi) the cancellation of 1,533 (one thousand five hundred thirty-three) class BB-3 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro), being held by LSGH, previously mentioned, and use of the proceeds of the aforementioned reduction of the share capital to absorb the Company's losses by an amount of EUR 191,625.- (one hundred ninety-one thousand six hundred twenty-five euro).

Twenty-fourth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders resolve to amend Article 6 of the Company's Articles of Association, so that it shall henceforth read as follows in its English version:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 68,495,375.- (sixty-eight million four hundred ninety-five thousand three hundred seventy-five euro) represented by 547,963 (five hundred forty-seven thousand nine hundred sixty-three) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into classes as follows:

1. 610 class B shares;
2. 545 class J-1 shares;
3. 9,985 class A-2 shares;
4. 413 class B-2 shares;
5. 7,476 class C-2 shares;
6. 5,109 class E-2 shares;
7. 10 class H-2 shares;
8. 2,195 class K-2 shares;
9. 2,634 class L-2 shares;
10. 509 class AA-2 shares;
11. 1 class BB-2 share;
12. 27 class GG-2 shares;
13. 1,191 class HH-2 shares;
14. 11,278 class D-3 shares;
15. 720 class I-3 shares;
16. 3,228 class K-3 shares;
17. 216 class N-3 shares;
18. 2,731 class O-3 shares;
19. 2,055 class U-3 shares;
20. 502 class W-3 shares;
21. 543 class X-3 shares;
22. 440 class Y-3 shares;
23. 416 class AA-3 shares;
24. 32 class BB-3 shares;
25. 221 class DD-3 shares;
26. 50 class EE-3 shares;
27. 13 class FF-3 shares;
28. 378 class II-3 shares;
29. 161 class KK-3 shares;
30. 2,244 class A-4 shares;
31. 39,737 class B-4 shares;
32. 47 class C-4 shares;
33. 4,365 class D-4 shares;
34. 4,553 class E-4 shares;
35. 4,142 class F-4 shares;
36. 3,895 class A-5 shares;
37. 4,049 class C-5 shares;
38. 2,129 class E-5 shares;

39. 278 class F-5 shares;
40. 602 class B-6 shares;
41. 3,519 class C-6 shares;
42. 8 class E-6 shares
43. 8 class F-6 shares
44. 8 class G-6 shares
45. 8 class H-6 shares
46. 16 class I-6 shares
47. 649 class A-7 shares;
48. 1,400 class B-7 shares;
49. 3,417 class C-7 shares
50. 8,200 class A-8 shares;
51. 50,211 class B-8 shares;
52. 8,274 class C-8 shares;
53. 39,950 class D-8 shares;
54. 393 class F-8 shares;
55. 37,009 class A-9 shares;
56. 39,397 class B-9 shares;
57. 37,354 class C-9 shares;
58. 19,651 class D-9 shares;
59. 1,102 class E-9 shares;
60. 39,260 class F-9 shares;
61. 6,214 class G-9 shares;
62. 58,584 class H-9 shares;
63. 11,767 class I-9 shares;
64. 5,520 class J-9 shares;
65. 4,898 class K-9 shares;
66. 6,100 class A-10 shares;
67. 11,600 class B-10 shares;
68. 4,024 class A-11 shares;
69. 28,732 class B-11 shares; and
70. 960 class A-12 shares.”

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le trente et un décembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

Ont comparu:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 32897 auprès du Registrar of Companies des Bermudes (LSGH),

ici représentée par Mme Isabel DIAS, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 28 décembre 2015;

2. Lone Star Global Holdings II Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 45594 auprès du Registrar of Companies des Bermudes (LSGH II),

ici représentée par Mme Isabel DIAS, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 28 décembre 2015;

3. Lone Star Global Lendings II Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 45592 auprès du Registrar of Companies des Bermudes (LSG Lendings II),

ici représentée par Mme Isabel DIAS, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 28 décembre 2015;

4. Lone Star Global Lendings III Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 48370 auprès du Registrar of Companies des Bermudes (LSG Lendings III), ici représentée par Mme Isabel DIAS, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, 28 décembre 2015;

5. LSF Lux Holdings XVI, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 48374 auprès du Registrar of Companies des Bermudes,

ici représentée par Mme Isabel DIAS, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 28 décembre 2015;

6. LSREF3 Lagoon Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social à l'Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de USD 6.674.853,80 et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (le RCS) sous le numéro B 181540,

ici représentée par Mme Isabel DIAS, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, le 28 décembre 2015;

7. Lone Star Global Holdings IV Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 49124 auprès du Registrar of Companies des Bermudes (LSGH IV),

ici représentée par Mme Isabel DIAS, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 28 décembre 2015: et

25. Lone Star Global Lendings IV Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 50126 auprès du Registrar of Companies des Bermudes (LSG Lendings IV),

ici représentée par Mme Isabel DIAS, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 28 décembre 2015.

collectivement désignés ci-après comme les Associés.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les parties comparantes ont demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qu'elles représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée «Lone Star Capital Investments S.à r.l.», enregistrée auprès du RCS sous le numéro B 91796, régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social à l'Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg (la Société), constituée selon acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire alors de résidence à Luxembourg, du 14 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le Mémorial) N° 311 du 22 mars 2003, modifié à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 17 novembre 2015, non encore publié au Mémorial. (les Statuts).

Les Associés déclarent que la totalité du capital social de la Société est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, qui est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider de tous les points à l'ordre du jour. Les Associés renoncent aux formalités de convocation et déclarent avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée qui est le suivant:

Ordre du jour

1. Constatation de l'augmentation de capital du 18 novembre 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 18 novembre 2015;

2. Constatation de l'augmentation de capital du 23 novembre 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 23 novembre 2015;

3. Constatation de l'augmentation de capital du 25 novembre 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 25 novembre 2015;

4. Constatation de l'augmentation de capital du 25 novembre 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 25 novembre 2015;

5. Constatation de l'augmentation de capital du 25 novembre 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 25 novembre 2015;

6. Constatation de l'augmentation de capital du 25 novembre 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 25 novembre 2015;

7. Constatation de l'augmentation de capital du 4 décembre 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 4 décembre 2015;

8. Constatation de l'augmentation de capital du 8 décembre 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 8 décembre 2015;

9. Constatation de l'augmentation de capital du 9 décembre 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 9 décembre 2015;

10. Constatation de l'augmentation de capital du 10 décembre 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 10 décembre 2015;

11. Constatation de l'augmentation de capital du 10 décembre 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 10 décembre 2015;

12. Constatation de l'augmentation de capital du 15 décembre 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 15 décembre 2015;

13. Constatation de l'augmentation de capital du 15 décembre 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 15 décembre 2015;

14. Constatation de l'augmentation de capital du 15 décembre 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 15 décembre 2015;

15. Constatation de l'augmentation de capital du 15 décembre 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 15 décembre 2015;

16. Constatation de l'augmentation de capital du 15 décembre 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 15 décembre 2015;

17. Constatation de l'augmentation de capital du 15 décembre 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 15 décembre 2015;

18. Constatation de l'augmentation de capital du 15 décembre 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 15 décembre 2015;

19. Constatation de l'augmentation de capital du 15 décembre 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 15 décembre 2015;

20. Constatation de l'augmentation de capital du 16 décembre 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 16 décembre 2015;

21. Constatation de l'augmentation de capital du 23 décembre 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 23 décembre 2015;

22. Décision (i) de créer une nouvelle classe de parts sociales, la classe «A-12» en relation avec l'investissement "In-voice", (ii) d'augmenter le capital social de la Société par un apport en nature d'une créance détenue par LSGH, prénommé, contre la Société, pour un montant de EUR 120.000,- (cent vingt-mille euros), et (iii) d'émettre 960 (neuf cent soixante) nouvelles parts sociales de classe A-12, ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSGH;

23. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 72.525.375,- (soixante-douze mille cinq cent vingt-cinq mille trois cent soixante-quinze euros) d'un montant de EUR 4.030.000,- (quatre million trente mille euros) pour le porter à un montant de EUR 68.495.375,- (soixante-huit millions quatre cent quatre-vingt-quinze mille trois cent soixante-quinze euros) par le biais de l'annulation de (i) 2.797 (deux mille sept cent quatre-vingt-dix-sept) parts sociales de classe B-11, (ii) 2.472 (deux mille quatre cent soixante-douze) parts sociales de classe C-5, (iii) 17.532 (dix-sept mille cinq cent trente-deux) parts sociales de classe Q-3 et (iv) 80 (quatre-vingt) parts sociales de classe C-9, (v) 940 (neuf cent quarante) parts sociales de classe B-7, (vi) 1.153 (mille cent cinquante-trois) parts sociales de classe EE-3, (vii) 693 (six cent quatre-vingt-treize) parts sociales de classe AA-3, (viii) 697 (six cent quatre-vingt-dix-sept) parts sociales de classe N-3, (ix) 3.385 (trois mille trois cent quatre-vingt-cinq) parts sociales de classe A-5, (x) 958 (neuf cent cinquante-huit) parts sociales de classe I-3 et (xi) 1.533 (mille cinq cent trente-trois) parts sociales de classe BB-3, ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros); et

24. Modification de l'article 6 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions proposées ci-dessus.

Ceci ayant été déclaré, les Associés, représentés comme indiqué précédemment, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 18 novembre 2015 (les Résolutions I), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 182.000,- (cent quatre-vingt-deux mille euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 57.586.500,- (cinquante-sept millions cinq cent quatre-vingt-six mille cinq cents euros), représenté par 460.962 (quatre cent soixante mille neuf cent soixante-deux) parts sociales ordinaires, ayant

une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes, à un montant de EUR 57.768.500,- (cinquante-sept millions sept cent soixante-huit mille cinq cents euros), représenté par 462.148 (quatre cent soixante-deux mille cent quarante-huit) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes; et

b) d'émettre 1.456 (mille quatre cent cinquante-six) nouvelles parts sociales de classe E-4 (les Nouvelles Parts Sociales de classe E-4 I), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSGH, prénommé.

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, a accepté la souscription et le paiement par LSGH des Nouvelles Parts Sociales de classe E-4 I, suivant les Résolutions I.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe E-4 I a été effectué le 18 novembre 2015 par LSGH, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 57.768.500,- (cinquante-sept millions sept cent soixante-huit mille cinq cents euros) à compter du 18 novembre 2015.

Deuxième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 23 novembre 2015 (les Résolutions II), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 40.000,- (quarante mille euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 57.768.500,- (cinquante-sept millions sept cent soixante-huit mille cinq cents euros), représenté par 462.148 (quatre cent soixante-deux mille cent quarante-huit) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes, à un montant de EUR 57.808.500,- (cinquante-sept millions huit cent huit mille cinq cents euros), représenté par 462.468 (quatre cent soixante-deux mille quatre cent soixante-huit) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes; et

b) d'émettre 320 (trois cent vingt) nouvelles parts sociales de classe E-4 (les Nouvelles Parts Sociales de classe E-4 II), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSGH, prénommé.

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSGH des Nouvelles Parts Sociales de classe E-4 II, suivant les Résolutions II.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe E-4 II a été effectué le 23 novembre 2015 par LSGH, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 57.808.500,- (cinquante-sept millions huit cent huit mille cinq cents euros) à compter du 23 novembre 2015.

Troisième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 25 novembre 2015 (les Résolutions III), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 645.000,- (six cent quarante-cinq mille euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 57.808.500,- (cinquante-sept millions huit cent huit mille cinq cents euros), représenté par 462.468 (quatre cent soixante-deux mille quatre cent soixante-huit) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes, à un montant de EUR 58.453.500,- (cinquante-huit millions quatre cent cinquante-trois mille cinq cents euros), représenté par 467.628 (quatre cent soixante-sept mille six cent vingt-huit) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes;

b) d'émettre 5.160 (cinq mille cent soixante) nouvelles parts sociales de classe A-10 (les Nouvelles Parts Sociales de classe A-10), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSGH IV, prénommé.

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSGH IV des Nouvelles Parts Sociales de classe A-10, suivant les Résolutions III.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-10 a été effectué le 25 novembre 2015 par LSGH IV, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 58.453.500,- (cinquante-huit millions quatre cent cinquante-trois mille cinq cents euros) à compter du 25 novembre 2015.

Quatrième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 25 novembre 2015 (les Résolutions IV), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 85.000,- (quatre-vingt-cinq mille euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 58.453.500,- (cinquante-huit millions quatre cent cinquante-trois mille cinq cents euros), représenté par 467.628 (quatre cent soixante-sept mille six cent vingt-huit) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes, à un montant de EUR 58.538.500,- (cinquante-huit millions cinq cent trente-huit mille cinq cents euros), représenté par 468.308 (quatre cent soixante-huit mille trois cent huit) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes;

b) d'émettre 680 (six cent quatre-vingt) nouvelles parts sociales de classe B-7 (les Nouvelles Parts Sociales de classe B-7), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSG Lendings II, prénommé.

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSG Lendings II des Nouvelles Parts Sociales de classe B-7, suivant les Résolutions IV.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe B-7 a été effectué le 25 novembre 2015 par LSG Lendings II, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 58.538.500,- (cinquante-huit millions cinq cent trente-huit mille cinq cents euros) à compter du 25 novembre 2015.

Cinquième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 25 novembre 2015 (les Résolutions V), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 55.000,- (cinquante-cinq mille euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 58.538.500,- (cinquante-huit millions cinq cent trente-huit mille cinq cents euros), représenté par 468.308 (quatre cent soixante-huit mille trois cent huit) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes, à un montant de EUR 58.593.500,- (cinquante-huit millions cinq cent quatre-vingt-trois mille cinq cents euros), représenté par 468.748 (quatre cent soixante-huit mille sept cent quarante-huit) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes;

b) d'émettre 440 (quatre cent quarante) nouvelles parts sociales de classe K-9 (les Nouvelles Parts Sociales de classe K-9), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSG Lendings III, prénommé.

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSG Lendings III des Nouvelles Parts Sociales de classe K-9, suivant les Résolutions V.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe K-9 a été effectué le 25 novembre 2015 par LSG Lendings III, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 58.593.500,- (cinquante-huit millions cinq cent quatre-vingt-trois mille cinq cents euros) à compter du 25 novembre 2015.

Sixième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 25 novembre 2015 (les Résolutions VI), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 187.750,- (cent quatre-vingt-sept mille sept cent cinquante euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 58.593.500,- (cinquante-huit millions cinq cent quatre-vingt-trois mille cinq cents euros), représenté par 468.748 (quatre cent soixante-huit mille sept cent quarante-huit) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes, à un montant de EUR 58.781.250,- (cinquante-huit millions sept cent quatre-vingt-un mille deux cent cinquante euros), représenté par 470.250 (quatre cent soixante-dix mille deux cent cinquante) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes;

b) d'émettre 1.502 (mille cinq cent deux) nouvelles parts sociales de classe A-9 (les Nouvelles Parts Sociales de classe A-9), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSG Lendings III, prénommé, et

c) d'allouer EUR 79.57 (soixante-dix-neuf euro et cinquante-sept centimes) au compte de prime d'émission de la Société sur l'apport totale de LSG Lendings III de EUR 187.829,57 (cent quatre-vingt-sept mille huit cent vingt-neuf euro et cinquante-sept centimes).

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSG Lendings III des Nouvelles Parts Sociales de classe A-9, suivant les Résolutions VI.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-9 a été effectué le 25 novembre 2015 par LSG Lendings III, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 58.781.250,- (cinquante-huit millions sept cent quatre-vingt-un mille deux cent cinquante euros) à compter du 25 novembre 2015.

Septième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 4 décembre 2015 (les Résolutions VII), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 16.500,- (seize mille cinq cents euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 58.781.250,- (cinquante-huit millions sept cent quatre-vingt-un mille deux cent cinquante euros), représenté par 470.250 (quatre cent soixante-dix mille deux cent cinquante) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes, à un montant de EUR 58.797.750,- (cinquante-huit millions sept cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent cinquante euros), représenté par 470.382 (quatre cent soixante-dix mille trois cent quatre-vingt-deux) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes;

b) d'émettre 132 (cent trente-deux) nouvelles parts sociales de classe B-11 (les Nouvelles Parts Sociales de classe B-11), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSG Lendings IV, prénommé, et

c) d'allouer EUR 15,48 (quinze euro et quarante-huit centimes) au compte de prime d'émission de la Société sur l'apport totale de LSG Lendings IV de EUR 16.515,48 (seize mille cinq cent quinze euro et quarante-huit centimes).

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSG Lendings IV des Nouvelles Parts Sociales de classe B-11, suivant les Résolutions VII.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe B-11 a été effectué le 4 décembre 2015 par LSG Lendings IV, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 58.797.750,- (cinquante-huit millions sept cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent cinquante euros) à compter du 4 décembre 2015.

Huitième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 8 décembre 2015 (les Résolutions VIII), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 1.749.625,- (un million sept cent quarante-neuf mille six cent vingt-cinq euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 58.797.750,- (cinquante-huit millions sept cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent cinquante euros), représenté par 470.382 (quatre cent soixante-dix mille trois cent quatre-vingt-deux) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes, à un montant de EUR 60.547.375,- (soixante millions cinq cent quarante-sept mille trois cent soixante-quinze euros), représenté par 484.379 (quatre cent quatre-vingt-quatre mille trois cent soixante-dix-neuf) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes;

b) d'émettre 13.997 (treize mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept) nouvelles parts sociales de classe F-9 (les Nouvelles Parts Sociales de classe F-9), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSG Lendings III, prénommé.

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSG Lendings III des Nouvelles Parts Sociales de classe F-9, suivant les Résolutions VIII.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe F-9 a été effectué le 8 décembre 2015 par LSG Lendings III, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 60.547.375,- (soixante millions cinq cent quarante-sept mille trois cent soixante-quinze euros) à compter du 8 décembre 2015.

Neuvième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 9 décembre 2015 (les Résolutions IX), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 34.500,- (trente-quatre mille cinq cents euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 60.547.375,- (soixante mille cinq cent quarante-sept mille trois cent soixante-quinze euros), représenté par 484.379 (quatre cent quatre-vingt-quatre mille trois cent soixante-dix-neuf) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes, à un montant de EUR 60.581.875,- (soixante millions cinq cent quatre-vingt-un mille huit cent soixante-quinze euros), représenté par 484.655 (quatre cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-cinq) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes;

b) d'émettre 276 (deux cent soixante-seize) nouvelles parts sociales de classe F-5 (les Nouvelles Parts Sociales de classe F-5), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSGH, prénommé.

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSGH des Nouvelles Parts Sociales de classe F-5, suivant les Résolutions IX.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe F-5 a été effectué le 9 décembre 2015 par LSGH, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 60.581.875,- (soixante millions cinq cent quatre-vingt-un mille huit cent soixante-quinze euros) à compter du 9 décembre 2015.

Dixième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 10 décembre 2015 (les Résolutions X), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 50.000,- (cinquante mille euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 60.581.875,- (soixante millions cinq cent quatre-vingt-un mille huit cent soixante-quinze euros), représenté par 484.655 (quatre cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-cinq) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes, à un montant de EUR 60.631.875,- (soixante million six cent trente et un mille huit cent soixante-quinze euros), représenté par 485.055 (quatre cent quatre-vingt-cinq mille cinquante-cinq) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes;

b) d'émettre 400 (quatre cents) nouvelles parts sociales de classe I-9 (les Nouvelles Parts Sociales de classe I-9), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSG Lendings III, pré-ommé.

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSG Lendings III des Nouvelles Parts Sociales de classe I-9, suivant les Résolutions X.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe I-9 a été effectué le 10 décembre 2015 par LSG Lendings III, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 60.631.875,- (soixante millions six cent trente et un mille huit cent soixante-quinze euros) à compter du 10 décembre 2015.

Onzième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 10 décembre 2015 (les Résolutions XI), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 50.000,- (cinquante mille euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 60.631.875,- (soixante millions six cent trente et un mille huit cent soixante-quinze euros), représenté par 485.055 (quatre cent quatre-vingt-cinq mille cinquante-cinq) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes, à un montant de EUR 60.681.875,- (soixante millions six cent quatre-vingt-un mille huit cent soixante-quinze euros), représenté par 485.455 (quatre cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent cinquante-cinq) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes;

b) d'émettre 400 (quatre cents) nouvelles parts sociales de classe G-9 (les Nouvelles Parts Sociales de classe G-9), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSG Lendings III, pré-ommé.

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSG Lendings III des Nouvelles Parts Sociales de classe G-9, suivant les Résolutions XI.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe G-9 a été effectué le 10 décembre 2015 par LSG Lendings III, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 60.681.875,- (soixante millions six cent quatre-vingt-un mille huit cent soixante-quinze euros) à compter du 10 décembre 2015.

Douzième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 15 décembre 2015 (les Résolutions XII), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 4.184.000,- (quatre millions cent quatre-vingt-quatre mille euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 60.681.875,- (soixante millions six cent quatre-vingt-un mille huit cent soixante-quinze euros), représenté par 485.455 (quatre cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent cinquante-cinq) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes, à un montant de EUR 64.865.875,- (soixante-quatre millions huit cent soixante-cinq mille huit cent soixante-quinze euros), représenté par 518.927 (cinq cent dix-huit mille neuf cent vingt-sept) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes;

b) d'émettre 33.472 (trente-trois mille quatre cent soixante-douze) nouvelles parts sociales de classe D-8 (les Nouvelles Parts Sociales de classe D-8), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSGH II, prénommé.

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSGH II des Nouvelles Parts Sociales de classe D-8, suivant les Résolutions XII.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe D-8 a été effectué le 15 décembre 2015 par LSGH II, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 64.865.875,- (soixante-quatre millions huit cent soixante-cinq mille huit cent soixante-quinze euros) à compter du 15 décembre 2015.

Treizième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 15 décembre 2015 (les Résolutions XIII), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 507.125,- (cinq cent sept mille cent vingt-cinq euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 64.865.875,- (soixante-quatre millions huit cent soixante-cinq mille huit cent soixante-quinze euros), représenté par 518.927 (cinq cent dix-huit mille neuf cent vingt-sept) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes, à un montant de EUR 65.373.000,- (soixante-cinq millions trois cent soixante-treize mille euros), représenté par 522.984 (cinq cent vingt-deux mille neuf cent quatre-vingt-quatre) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes;

b) d'émettre 4.057 (quatre mille cinquante-sept) nouvelles parts sociales de classe C-8 (les Nouvelles Parts Sociales de classe C-8), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSGH II, prénommé.

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSGH II des Nouvelles Parts Sociales de classe C-8, suivant les Résolutions XIII.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe C-8 a été effectué le 15 décembre 2015 par LSGH II, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 65.373.000,- (soixante-cinq millions trois cent soixante-treize mille euros) à compter du 15 décembre 2015.

Quatorzième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 15 décembre 2015 (les Résolutions XIV), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 362.875,- (trois cent soixante-deux mille huit cent soixante-quinze euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 65.373.000,- (soixante-cinq millions trois cent soixante-treize mille euros), représenté par 522.984 (cinq cent vingt-deux mille neuf cent quatre-vingt-quatre) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes, à un montant de EUR 65.735.875,- (soixante-cinq millions sept cent trente-cinq mille huit cent soixante-quinze euros), représenté par 525.887 (cinq cent vingt-cinq mille huit cent quatre-vingt-sept) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes;

b) d'émettre 2.903 (deux mille neuf cent trois) nouvelles parts sociales de classe A-5 (les Nouvelles Parts Sociales de classe A-5), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSGH, prénommé.

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSGH des Nouvelles Parts Sociales de classe A-5, suivant les Résolutions XIV.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-5 a été effectué le 15 décembre 2015 par LSGH, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 65.735.875,- (soixante-cinq millions sept cent trente-cinq mille huit cent soixante-quinze euros) à compter du 15 décembre 2015.

Quinzième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 15 décembre 2015 (les Résolutions XV), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 119.750,- (cent dix-neuf mille sept cent cinquante euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 65.735.875,- (soixante-cinq millions sept cent trente-cinq mille huit cent soixante-quinze euros), représenté par 525.887 (cinq cent vingt-cinq mille huit cent quatre-vingt-sept) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes, à un montant de EUR 65.855.625,- (soixante-cinq millions huit cent cinquante-cinq mille six cent vingt-cinq euros), représenté par 526.845 (cinq cent vingt-six mille huit cent quarante-cinq) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes;

b) d'émettre 958 (neuf cent cinquante-huit) nouvelles parts sociales de classe I-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe I-3), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSGH, prénommé.

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSGH des Nouvelles Parts Sociales de classe I-3, suivant les Résolutions XV.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe I-3 a été effectué le 15 décembre 2015 par LSGH, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 65.855.625,- (soixante-cinq millions huit cent cinquante-cinq mille six cent vingt-cinq euros) à compter du 15 décembre 2015.

Seizième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 15 décembre 2015 (les Résolutions XVI), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 191.625,- (cent quatre-vingt-onze mille six cent vingt-cinq euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 65.855.625,-(soixante-cinq millions huit cent cinquante-cinq mille six cent vingt-cinq euros), représenté par 526.845 (cinq cent vingt-six mille huit cent quarante-cinq) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes, à un montant de EUR 66.047.250,-(soixante-six millions quarante-sept mille deux cent cinquante euros), représenté par 528.378 (cinq cent vingt-huit mille trois cent soixante-dix-huit) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes;

b) d'émettre 1.533 (mille cinq cent trente-trois) nouvelles parts sociales de classe BB-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe BB-3), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSGH, prénommé.

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSGH des Nouvelles Parts Sociales de classe BB-3, suivant les Résolutions XVI.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe BB-3 a été effectué le 15 décembre 2015 par LSGH, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 66.047.250,- (soixante-six millions quarante-sept mille deux cent cinquante euros) à compter du 15 décembre 2015.

Dix-septième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 15 décembre 2015 (les Résolutions XVII), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 87.125,- (quatre-vingt-sept mille cent vingt-cinq euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 66.047.250,- (soixante-six millions quarante-sept mille deux cent cinquante euros), représenté par 528.378 (cinq cent vingt-huit mille trois cent soixante-dix-huit) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,-(cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes, à un montant de EUR 66.134.375,- (soixante-six millions cent trente-quatre mille trois cent soixante-quinze euros), représenté par 529.075 (cinq cent vingt-neuf mille soixante-quinze) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes;

b) d'émettre 697 (six cent quatre-vingt-dix-sept) nouvelles parts sociales de classe N-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe N-3), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSGH, prénommé.

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSGH des Nouvelles Parts Sociales de classe N-3, suivant les Résolutions XVII.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe N-3 a été effectué le 15 décembre 2015 par LSGH, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 66.134.375,- (soixante-six millions cent trente-quatre mille trois cent soixante-quinze euros) à compter du 15 décembre 2015.

Dix-huitième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 15 décembre 2015 (les Résolutions XVIII), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 86.625,- (quatre-vingt-six mille six cent vingt-cinq euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 66.134.375,- (soixante-six millions cent trente-quatre mille trois cent soixante-quinze euros), représenté par 529.075 (cinq cent vingt-neuf mille soixante-quinze) parts sociales ordinaires, ayant

une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes, à un montant de EUR 66.221.000,-(soixante-six millions deux cent vingt et un mille euros), représenté par 529.768 (cinq cent vingt-neuf mille sept cent soixante-huit) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes;

b) d'émettre 693 (six cent quatre-vingt-treize) nouvelles parts sociales de classe AA-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe AA-3), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSGH, prénommé.

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSGH des Nouvelles Parts Sociales de classe AA-3, suivant les Résolutions XVIII.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe AA-3 a été effectué le 15 décembre 2015 par LSGH, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 66.221.000,- (soixante-six millions deux cent vingt et un mille euros) à compter du 15 décembre 2015.

Dix-neuvième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 15 décembre 2015 (les Résolutions XIX), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 144.125,- (cent quarante-quatre mille cent vingt-cinq euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 66.221.000,- (soixante-six millions deux cent vingt et un mille euros), représenté par 529.768 (cinq cent vingt-neuf mille sept cent soixante-huit) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes, à un montant de EUR 66.365.125,- (soixante-six millions trois cent soixante-cinq mille cent vingt-cinq euros), représenté par 530.921 (cinq cent trente mille neuf cent vingt et une) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes;

b) d'émettre 1.153 (mille cent cinquante-trois) nouvelles parts sociales de classe EE-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe EE-3), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSGH, prénommé.

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSGH des Nouvelles Parts Sociales de classe EE-3, suivant les Résolutions XIX.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe EE-3 a été effectué le 15 décembre 2015 par LSGH, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 66.365.125,- (soixante-six millions trois cent soixante-cinq mille cent vingt-cinq euros) à compter du 15 décembre 2015.

Vingtième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 16 décembre 2015 (les Résolutions XX), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 5.753.375,- (cinq millions sept cent cinquante-trois mille trois cent soixante-quinze euro) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 66.365.125,- (soixante-six millions trois cent soixante-cinq mille cent vingt-cinq euros), représenté par 530.921 (cinq cent trente mille neuf cent vingt et une) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes, à un montant de EUR 72.118.500,- (soixante-douze millions cent dix-huit mille cinq cents euros), représenté par 576.948 (cinq cent soixante-seize mille neuf cent quarante-huit) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes;

b) d'émettre 46.027 (quarante-six mille vingt-sept) nouvelles parts sociales de classe B-8 (les Nouvelles Parts Sociales de classe B-8), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSGH II, prénommé.

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSGH II des Nouvelles Parts Sociales de classe B-8, suivant les Résolutions XX.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe B-8 a été effectué le 16 décembre 2015 par LSGH II, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 72.118.500,- (soixante-douze millions cent dix-huit mille cinq cents euros) à compter du 16 décembre 2015.

Vingt et unième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 23 décembre 2015 (les Résolutions XXI), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 286.875,- (deux cent quatre-vingt-six mille huit cent soixante-quinze euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 72.118.500,- (soixante-douze millions cent dix-huit mille cinq cents euros), représenté par 576.948 (cinq cent soixante-seize mille neuf cent quarante-huit) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes, à un montant de EUR 72.405.375,- (soixante-douze millions quatre-cent cinq mille trois cent soixante-quinze euros), représenté par 579.243 (cinq cent soixante-dix-neuf mille deux cent quarante-trois) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes;

b) d'émettre 2.295 (deux mille deux cent quatre-vingt-quinze) nouvelles parts sociales de classe F-9 (les Nouvelles Parts Sociales de classe F-9), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSG Lendings III, prénommé.

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSG Lendings III des Nouvelles Parts Sociales de classe F-9, suivant les Résolutions XXI.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe F-9 a été effectué le 23 décembre 2015 par LSG Lendings III, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 72.405.375,- (soixante-douze millions quatre-cent cinq mille trois cent soixante-quinze euros) à compter du 23 décembre 2015.

Vingt-deuxième résolution

Les Associés décident:

(i) de créer une nouvelle classe de parts sociales, la classe «A-12» en relation avec l'investissement «Invoice», ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros),

(ii) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 120.000,- (cent vingt mille euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 72.405.375,- (soixante-douze millions quatre-cent cinq mille trois cent soixante-quinze euros), représenté par 579.243 (cinq cent soixante-dix-neuf mille deux cent quarante-trois) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes, à un montant de EUR 72.525.375,- (soixante-douze millions cinq cent vingt-cinq mille trois cent soixante-cinq euros), représenté par 580.203 (cinq cent quatre-vingt mille deux cent trois) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 71 (soixante et onze) classes, et

(iii) d'émettre 960 (neuf cent soixante) nouvelles parts sociales de classe A-12 (les Nouvelles Parts Sociales de classe A-12), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSGH, prénommé.

Subscription - Payment

LSGH, représentée telle que mentionné ci-dessus, déclare souscrire aux 960 (neuf cent soixante) Nouvelles Parts Sociales de classe A-12 d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euro (EUR 125,-) chacune et de libérer entièrement ces Nouvelles

Parts Sociales de classe A-12 au moyen d'un apport en nature consistant en une créance de l'associé envers la Société (l'«Apport»).

L'Apport représente une valeur totale d'EUR 120.000.- (cent vingt mille euro).

Preuve de l'existence de la créance de LSGH contre la société a été apportée au notaire instrumentaire.

LSGH déclare que l'Apport est libre de tout gage ou charge, et qu'il n'y a pas d'obstacle à la libre cessibilité de l'Apport à la société sans restriction ou limitation et que des instructions ont été données afin de procéder à toute notification, inscription ou autres formalités nécessaires afin de procéder au transfert effectif de l'Apport à la société.

Les Associés confirment en plus qu'un rapport d'évaluation a été établi par les gérants de la Société, rapport dans lequel l'Apport est décrit et évalué (le «Rapport»).

Les conclusions du rapport sont les suivantes:

“Based on our valuation methodology, we have no observation to mention on the value of the Contribution in Kind which corresponds at least in number and nominal value to the 960 (nine hundred sixty) Shares, with a nominal value one hundred twenty-five euro (EUR 125.-) each to be issued.”

Le Rapport, après avoir été signé «ne varietur» par le représentant des parties comparantes et le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les Associés prénommés et représentés tel qu'indiqué ci-dessus ont expressément, ayant renoncé à souscrire aux nouvelles parts sociales émises, décident d'accepter ladite souscription et le paiement et d'attribuer les 960 (neuf cent soixante) Nouvelles Parts Sociales de classe A-12 conformément à la souscription mentionnée ci-dessus.

Vingt-troisième résolution

Les Associés décident de réduire le capital social de la Société d'un montant de EUR 4.030.000.- (quatre millions trente mille euros) afin de le porter de son montant actuel de EUR 72.525.375.- (soixante-douze millions cinq cent vingt-cinq mille trois cent soixante-quinze euros), représenté par 580.203 (cinq cent quatre-vingt mille deux cent trois) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125.- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 71 (soixante et onze) classes, à un montant de EUR 68.495.375.- (soixante-huit millions quatre cent quatre-vingt-quinze mille trois cent soixante-quinze euros) représenté par 547.963 (cinq cent quarante-sept mille neuf cent soixante-trois) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125.- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 71 (soixante et onze) classes, par le biais de:

- (i) l'annulation de 2.797 (deux mille sept cent quatre-vingt-dix-sept) parts sociales de classe B-11, chacune étant détenue par LSG Lendings IV, et le remboursement à LSG Lendings IV d'un montant de EUR 349.625.- (trois cent quarante-neuf mille six cent vingt-cinq euros);
- (ii) l'annulation de 2.472 (deux mille quatre cent soixante-douze) parts sociales de classe C-5, chacune étant détenue par LSGH et le remboursement à LSGH d'un montant de EUR 309.000.- (trois cent neuf mille euros);
- (iii) l'annulation de 17.532 (dix-sept mille cinq cent trente-deux) parts sociales de classe Q-3, chacune étant détenue par LSGH et le remboursement à LSGH d'un montant de EUR 2.191.500.- (deux millions cent quatre-vingt-onze mille cinq cents euros);
- (iv) l'annulation de 80 (quatre-vingt) parts sociales de classe C-9, chacune étant détenue par LSG Lendings III et le remboursement à LSG Lendings III d'un montant de EUR 10.000.- (dix mille euros);
- (iv) l'annulation de 940 (neuf cent quarante) parts sociales de classe B-7, chacune étant détenue par LSG Lendings II et le remboursement à LSG Lendings II d'un montant de EUR 117.500.- (cent dix-sept mille cinq cents euros);
- (iii) l'annulation de 1.153 (mille cent cinquante-trois) parts sociales de classe EE-3, chacune étant détenue par LSGH et le remboursement à LSGH d'un montant de EUR 144.125.- (cent quarante-quatre mille cent vingt-cinq euros);
- (iii) l'annulation de 693 (six cent quatre-vingt-treize) parts sociales de classe AA-3, chacune étant détenue par LSGH et le remboursement à LSGH d'un montant de EUR 86.625.- (quatre-vingt-six mille six cent vingt-cinq euros);
- (iii) l'annulation de 697 (six cent quatre-vingt-dix-sept) parts sociales de classe N-3, chacune étant détenue par LSGH et le remboursement à LSGH d'un montant de EUR 87.125.- (quatre-vingt-sept mille cent vingt-cinq euros);
- (iii) l'annulation de 3.385 (trois mille trois cent quatre-vingt-cinq) parts sociales de classe A-5, chacune étant détenue par LSGH et le remboursement à LSGH d'un montant de EUR 423.125.- (quatre-vingt-trois mille cent vingt-cinq euros);
- (iii) l'annulation de 958 (neuf cent cinquante-huit) parts sociales de classe I-3, chacune étant détenue par LSGH et le remboursement à LSGH d'un montant de EUR 119.750.- (cent dix-neuf mille sept cent cinquante euros); et
- (iii) l'annulation de 1.533 (mille cinq cent trente-trois) parts sociales de classe BB-3, chacune étant détenue par LSGH et le remboursement à LSGH d'un montant de EUR 191.625.- (cent quatre-vingt-onze mille six cent vingt-cinq euros)

Vingt-quatrième résolution

A la suite des résolutions précédentes, les Associés décident de modifier l'article 6 des Statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 68.495.375.- (soixante-huit millions quatre cent quatre-vingt-quinze mille trois cent soixante-quinze euros) représenté par 547.963 (cinq cent quarante-sept mille neuf cent

soixante-trois) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisé en classes comme suit:

1. 610 parts sociales de classe B;
2. 545 parts sociales de classe J-1;
3. 9.985 parts sociales de classe A-2;
4. 413 parts sociales de classe B-2;
5. 7.476 parts sociales de classe C-2;
6. 5.109 parts sociales de classe E-2;
7. 10 parts sociales de classe H-2;
8. 2.195 parts sociales de classe K-2;
9. 2.634 parts sociales de classe L-2;
10. 509 parts sociales de classe AA-2;
11. 1 parts sociale de classe BB-2;
12. 27 parts sociales de classe GG-2;
13. 1.191 parts sociales de classe HH-2;
14. 11.278 parts sociales de classe D-3;
15. 720 parts sociales de classe I-3;
16. 3.228 parts sociales de classe K-3;
17. 216 parts sociales de classe N-3;
18. 2.731 parts sociales de classe O-3;
19. 2.055 parts sociales de classe U-3;
20. 502 parts sociales de classe W-3;
21. 543 parts sociales de classe X-3;
22. 440 parts sociales de classe Y-3;
23. 416 parts sociales de classe AA-3;
24. 32 parts sociales de classe BB-3;
25. 221 parts sociales de classe DD-3;
26. 50 parts sociales de classe EE-3;
27. 13 parts sociales de classe FF-3;
28. 378 parts sociales de classe II-3;
29. 161 parts sociales de classe KK-3;
30. 2.244 parts sociales de classe A-4;
31. 39.737 parts sociales de classe B-4;
32. 47 parts sociales de classe C-4;
33. 4.365 parts sociales de classe D-4;
34. 4.553 parts sociales de classe E-4;
35. 4.142 parts sociales de classe F-4;
36. 3.895 parts sociales de classe A-5;
37. 4.049 parts sociales de classe C-5;
38. 2.129 parts sociales de classe E-5;
39. 278 parts sociales de classe F-5;
40. 602 parts sociales de classe B-6;
41. 3.519 parts sociales de classe C-6;
42. 8 parts sociales de classe E-6;
43. 8 parts sociales de classe F-6
44. 8 parts sociales de classe G-6
45. 8 parts sociales de classe H-6
46. 16 parts sociales de classe I-6
47. 649 parts sociales de classe A-7;
48. 1.400 parts sociales de classe B-7;
49. 3.417 parts sociales de classe C-7;
50. 8.200 parts sociales de classe A-8;
51. 50.211 parts sociales de classe B-8;

52. 8.274 parts sociales de classe C-8;
53. 39.950 parts sociales de classe D-8;
54. 393 parts sociales de classe F-8;
55. 37.009 parts sociales de classe A-9;
56. 39.397 parts sociales de classe B-9;
57. 37.354 parts sociales de classe C-9;
58. 19.651 parts sociales de classe D-9;
59. 1.102 parts sociales de classe E-9;
60. 39.260 parts sociales de classe F-9;
61. 6.214 parts sociales de classe G-9;
62. 58.584 parts sociales de classe H-9;
63. 11.767 parts sociales de classe I-9;
64. 5.520 parts sociales de classe J-9;
65. 4.898 parts sociales de classe K-9;
66. 6.100 parts sociales de classe A-10;
67. 11,600 parts sociales de classe B-10;
68. 4.024 parts sociales de classe A-11;
69. 28.732 parts sociales de classe B-11; et
70. 960 Parts sociales de classe A-12.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: I. Dias et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 8 janvier 2016. Relation: 2LAC/2016/502. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 13 janvier 2016.

Référence de publication: 2016050546/1655.

(160007994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2016.

Gallo NPL S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.977.840,00.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 8, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 169.428.

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés tenue le 31 décembre 2015

Résolutions:

L'Assemblée prend acte de et accepte la démission présentée par Monsieur Patrick Haller, de sa fonction de gérant de la Société.

L'Assemblée décide de nommer, en son remplacement, Monsieur Julien Nicaud, employé privé, demeurant professionnellement au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Son mandat est établi pour une durée indéterminée.

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la Société au 8, rue de Beggen, L-1220 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GALLO NPL S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Signature

Référence de publication: 2016056673/21.

(160016286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2016.

Gerlach Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 152.320,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 172.073.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique prises en date du 19 janvier 2016.

Il résulte des résolutions de l'associé unique que M. Pawel Serej a démissionné de son poste de gérant de catégorie A de la Société avec effet à la date des résolutions.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2016.

Pour Gerlach Investments S.à r.l.

Représenté par Gilles Duroy

Gérant de catégorie B

Référence de publication: 2016056675/16.

(160016439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2016.

Gicama International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 187.694.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 31 décembre 2015, que la liquidation de la société décidée en date du 6 novembre 2015 a été clôturée; et que la société GICAMA INTERNATIONAL S.A., a définitivement cessé d'exister. Les livres et documents sociaux sont déposés et conservés pour une période de cinq ans au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg.

Luxembourg, le 31.12.2015.

Pour: GICAMA INTERNATIONAL

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Référence de publication: 2016056690/17.

(160016606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2016.

Halloren International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 195.273.

—
Extrait des décisions prises par l'assemblée générale extraordinaire en date du 21 Octobre 2015

1. Monsieur Sinan Sar a démissionné de son mandat de gérant avec effet au 21 Octobre 2015.

2. Monsieur Mark Gorholt, né à Trèves (Allemagne), le 26 novembre 1980, demeurant professionnellement à 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, a été nommé comme gérant avec effet au 21 octobre 2015 pour une durée indéterminée.

3. Madame Valérie Fisson a démissionné de son mandat de gérant avec effet au 21 Octobre 2015.

4. Madame Urszula Przybyslawska, née à Debica (Pologne), le 27 janvier 1972, demeurant professionnellement à 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, a été nommée comme gérant avec effet au 21 octobre 2015 pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 26 Janvier 2016.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Halloren International S.à r.l.

United International Management S.A.

Référence de publication: 2016056716/20.

(160016574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2016.

Handlowy Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 57.746.

Suite à l'acte par devant Me Paul DECKER en date du 7 mars 2014 actant l'absorption de la société GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A., le réviseur d'entreprises agréée de la société est désormais le suivant:

Grant Thornton Lux Audit, inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 183 652 et dont le siège social est au 89A, Pafebruch, L - 8308 Capellen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2016.

Référence de publication: 2016056722/13.

(160016752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2016.

Ifos Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.107.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement des actionnaires de la société, tenue en date du 15 décembre 2015, que

1. L'assemblée a pris note de la démission de Monsieur Khagani BASHIROV de ses fonctions d'administrateur

2. L'assemblée a pris note de la démission de Monsieur Farhad RAHIMOV de sa fonction d'administrateur.

L'assemblée décide de diminuer le nombre des membres du Conseil d'Administration de trois à un et appelle à la fonction d'administrateur unique:

- Madame Ella Chernova, dirigeante de sociétés, née le 15 juin 1968 à Volokolamsk, Oblast de Moscow en Russie, demeurant professionnellement au 25C boulevard Royal L-2449 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2020.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2015.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2016056745/20.

(160016224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2016.

Infinity Dance, Association sans but lucratif.

Siège social: L-8216 Mamer, 15, rue de Bertrange.

R.C.S. Luxembourg F 9.520.

DISSOLUTION

Procès-verbal de l'Assemblée général extraordinaire

L'an 2016, 6 janvier les trois membres ayant constitué conformément à l'article 1^{er} de ses statuts l'association Infinity Dance, siège social Mamer, 15 rue de Bertrange, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils reconnaissent avoir été dûment convoqués et ont adopté la résolution suivante:

Proposition de dissoudre de l'association

L'Assemblée, après avoir entendu les raisons qui conduisent à proposer la dissolution, décide de dissoudre l'association avec effet immédiat.

Détermination de l'affectation de l'actif net

L'association ne possède aucun actif immobilisé ou financier, ni aucun stock.

Fin de l'assemblée générale extraordinaire.

Mamer, le 6 janvier 2016.
Svetlana Jornik / Michaela Zamborova
Présidente / Vice Présidente

Référence de publication: 2016056754/21.

(160017411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2016.

Toba Invest SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 163.281.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 13 novembre 2015

1. La démission de FIN-CONTROLE S.A. avec effet le 13 novembre 2015, est acceptée.
2. FISCOGES, société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-8362 Grass, 4 rue de Kleinbettingen est nommée, en date du 13 novembre 2015, en tant que Commissaire jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2021; assemblée délibérant sur l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2020 en remplacement de FIN-CONTRÔLE S.A.

Luxembourg, le 13 novembre 2015.

Certifié sincère et conforme

TOBA INVEST SPF, S.A.

Référence de publication: 2016055531/16.

(160014472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2016.

Activa Sicav, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 162.269.

Extrait des Résolutions Circulaires du Conseil d'Administration adoptées en date du 14 janvier 2016

1. Le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Madame Martine Vermeersch de sa fonction d'administrateur avec effet au 31 décembre 2015.
2. Le Conseil d'Administration a décidé de coopter Monsieur Pedro Pablo Pueyo Pons, né le 8 novembre 1972 à Madrid, avec adresse professionnelle au C/Manuel Cerqueda I Escaler, 6 AD700 Escaldes-Engordany, Principality of Andorra, en tant que nouvel administrateur pour un terme prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2016.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2016.

Pour ACTIVA SICAV

ANDBANK ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG

Agent Domiciliaire

Référence de publication: 2016055634/18.

(160015741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2016.

François 44, Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 175.744.

Extrait des résolutions de l'actionnaire unique

En date du 16 novembre 2015, l'actionnaire unique de François 44 S.A. a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Monsieur Mathieu Villaume, né le 4 août 1976 à Paris, France, avec adresse professionnelle au 41 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, de son mandat de administrateur A de la Société avec effet au 16 novembre 2015,

- de nommer Monsieur Patrick D'Andria né le 2 novembre 1976 à Avignon, France, avec adresse professionnelle au 41 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg en tant que administrateur A de la Société avec effet au 16 novembre 2015 et pour une période de 5 ans.

Par ailleurs, il est à noter que la raison et forme sociale du administrateur B, Reyl Private Office S.à r.l., est dorénavant REYL Prime Solutions S.A.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2016055889/20.

(160016074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2016.

Flo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 65.987.

En date du 11 septembre 2015, la société a pris acte de la démission de Monsieur Patrick Houbert, administrateur, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016055895/10.

(160015193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2016.

KJK Fund SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 86.729.

Extrait des résolutions prises par les actionnaires de la société en date du 30 juin 2015

Le mandat de la société Ernst & Young, ayant son siège social situé au 7 Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 47.771, en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié conforme

Référence de publication: 2016056033/13.

(160015349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2016.

Laude Invest II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 27.125,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 124.274.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession signé le 2 novembre 2015 que Nmas1 Private Equity Fund US n°3 Limited Partnership a transféré la totalité des parts qu'elle détenait dans le capital de la Société à PROMOCIONES FINANCIERAS MIDWAY, SL, une société ayant son siège social au Calle de Padilla 17, 28006 Madrid, Espagne, et immatriculée au Registro Mercantil Central sous le numéro B87303533.

Dès lors, PROMOCIONES FINANCIERAS MIDWAY, SL est à présent associé unique de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2016.

Référence de publication: 2016056039/16.

(160016144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2016.

Piccadilly Major Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 129.632.

RECTIFICATIF

Suite à erreur reportée sur la notification enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg le 13 Mars 2015 sous la référence L150047146, veuillez prendre note de la correction suivante:

La démission de monsieur Keith Greally de son mandat de gérant de catégorie B de la Société est effective à la date du 13 mars 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Référence de publication: 2016056211/15.

(160015225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2016.

Société Civile Immobilière Highway, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1735 Luxembourg, 5B, rue François Hogenberg.

R.C.S. Luxembourg E 1.702.

—
Extrait du Conseil d'Administration du 16 décembre 2015

Le conseil d'administration décide de déléguer les pleins pouvoirs afin d'engager la société en toutes circonstances par leur signature individuelle à:

- Danielle Faber,
- Paul Faber,
- Jacques Funck

Adresses

- Danielle Faber, demeurant professionnellement à 5b, rue François Hogenberg, L-1735 Luxembourg,
- Paul Faber, demeurant professionnellement à 5b, rue François Hogenberg, L-1735 Luxembourg,
- Jacques Funck, et son épouse Madame Elisabeth Faber, demeurant professionnellement à 5b, rue François Hogenberg, L-1735 Luxembourg,

—
Extrait de l'Assemblée Générale du 16 décembre 2015

Les associés décident de transférer le siège social de L-8232 Mamer, 61, Rue de Holzem, à L-1735 Luxembourg, 5b, Rue François Hogenberg, et d'adapter en conséquence la première phrase à l'article quatre des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante: «Le siège social de la société est à Luxembourg.»

Signature.

Référence de publication: 2016053274/23.

(160011490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Meridio Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 15, rue de Flaxweiler.

R.C.S. Luxembourg B 120.176.

—
Auszug aus dem Protokoll der vertagten ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, die am 13. Januar 2016 um 13.00 Uhr am Sitz der Gesellschaft, abgehalten wurde.

Fünfter Beschluss

Die Generalversammlung bestätigt und ernennt KPMG Luxembourg Société coopérative, Handelsregisternummer B149133, 39, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg als unabhängigen Wirtschaftsprüfer für das Geschäftsjahr 1. September 2015 - 31. August 2016.

Sechster Beschluss

Die Generalversammlung erneuert das Mandat nachstehender Verwaltungsratsmitglieder für ein Jahr:

Herren Uwe ZIMMER, Vorsitzender

Thomas AMEND

Dr. Christian TIETZE

Luxemburg, den 13. Januar 2016.

Référence de publication: 2016053760/19.

(160012438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2016.

Asia Equity Partners Limited, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du Dix Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 153.053.

Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société en date du 15 janvier 2016

L'associé unique décide d'accepter la démission de Madame Preeti Kotwani-Khitri et de nommer Madame Catherine Pirrié, né le 29 juin 1981, a Amnéville, France, ayant son adresse professionnelle au 52-54 avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg, comme gérant de la Société avec effet immédiat pour un période indéterminée.

Par conséquent, le conseil de gérance sera composé des personnes suivantes:

- Petra J.S. Dunselman, gérant;
- Catherine Pirrié, gérant;
- Holly A. Nielsen, gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016054876/17.

(160014535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2016.

SSCP Eleanor Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 151.250,00.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 199.100.

Extrait des résolutions de l'actionnaire unique de la société SSCP Eleanor Finance S.à r.l. du 13 janvier 2016

1, Acceptation de la démission de Monsieur Alexander James Bermingham, né le 19 décembre 1972 à Sheffield, Royaume-Uni, résidant au 7, rue Lou Hemmer, 1748, Luxembourg-Findel, en tant que gérant de la Société avec effet au 12 janvier 2016.

2. Acceptation de la nomination de Madame Monica Morsch, née le 3 juin 1987 a Craiova, Roumanie, résidante au 7, rue Lou Hemmer, 1748, Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet au 12 janvier 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2016.

Référence de publication: 2016056333/16.

(160015918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2016.

Value-Call S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 40, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 110.308.

Il résulte des résolutions prises par le gérant unique en date du 15 décembre 2015 que le siège social de la société a été transféré du 5, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg au 40, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, avec effet au 1^{er} novembre 2015.

L'adresse du gérant, Monsieur André Student, est désormais Villa 21A, Street 2, Hattan 3, The Lakes, Dubai / UAE.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016056399/12.

(160015407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2016.

Jubilee Advisors, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 169.763.

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 18 janvier 2016 à 10.00 heures.

L'assemblée décide à l'unanimité:

- De nommer Monsieur Christopher POTTER, né le 21 mai 1970 à Genève (Suisse), résidant professionnellement au 24, quai du Seujet, 1201 Genève, Suisse, à la fonction de gérant de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

- De nommer Monsieur Aris SERBETIS, né le 11 septembre 1944 à Athènes (Grèce), résidant professionnellement au 24, quai du Seujet, 1201 Genève, à la fonction de gérant de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

L'assemblée prend acte de:

- La démission de Monsieur David BARRETT, à la fonction de gérant de la société avec effet immédiat.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2016056775/18.

(160016526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2016.

Jarcam Soparfi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R.C.S. Luxembourg B 72.678.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire du 30 décembre 2015 a décidé de:

- renouveler en qualité d'administrateur de la société, Maître Arsène Kronshagen, né le 16 juillet 1955 à Esch-sur-Alzette (Luxembourg), demeurant professionnellement à L-2128 Luxembourg, 22 rue Marie-Adélaïde, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2021;

- renouveler en qualité d'administrateur de la société, Madame Tina Cardoso, née le 26 janvier 1964 à Alcanena (Portugal) et demeurant professionnellement à L-2128 Luxembourg, 22 rue Marie-Adélaïde, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2021;

- renouveler en qualité d'administrateur de la société, Madame Cindy Risse, née le 27 mars 1976 à Sarreguemines (France) et demeurant professionnellement à L-2128 Luxembourg, 22 rue Marie-Adélaïde, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2021;

- renouveler en qualité de commissaire de la société, la société à responsabilité limitée INTERAUDIT, établie et ayant son siège social à L-2529 Howald, 37, rue des Scillas, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 29.501, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2021.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.01.2016.

IF EXPERTS COMPTABLES

B.P. 1832 L-1018 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2016056777/26.

(160016632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2016.

Kiliconcagua S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 194.127.

—
Il résulte des résolutions prises par le gérant unique de la société en date du 4 janvier 2016 que le siège social de la société a été transféré du 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg au 6, rue Dicks, L-1417 Luxembourg avec effet au 4 janvier 2016.

Monsieur Johannes Andries van den Berg, gérant de la Société, est désormais domicilié au 6, rue Dicks, L-1417 Luxembourg avec effet au 4 janvier 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 26 janvier 2016.

Référence de publication: 2016056784/15.

(160016688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2016.

Kopstal Adjacent Holdco S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5c, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 197.021.

—
Veuillez noter que l'adresse du gérant, Andrew Homer est la suivante:

5c rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg

Veuillez noter que l'adresse du gérant, Pedro Fernandes das Neves est la suivante:

5c rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Référence de publication: 2016056786/12.

(160016263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2016.

Kopstal Adjacent Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5c, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 197.032.

—
Veuillez noter que l'adresse de l'associé, Kopstal Adjacent Holdco S.à r.l. est la suivante:

5c rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg

Veuillez noter que l'adresse du gérant, Andrew Homer est la suivante:

5c rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg

Veuillez noter que l'adresse du gérant, Pedro Fernandes das Neves est la suivante:

5c rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Référence de publication: 2016056787/14.

(160016262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2016.

Kameleon Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 114.007.

—
EXTRAIT

Les résolutions suivantes ont été adoptées par les associés en date du 14 janvier 2016:

- Les mandats des administrateurs:

* M. François Pfister

2-4, Rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

* Mme. Emanuela Brero

20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

* M. Stefan Boermans

369 Schiphol Boulevard, Tower F, 7th Floor, 1118 BJ Schiphol, Royaume des Pays-Bas

ont été renouvelés. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2015.

- Le mandat du réviseur d'entreprises agréé:

* Mazars Luxembourg S.A.

10A, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

a été renouvelé. Son mandat se terminera lors de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2016.

Référence de publication: 2016056792/25.

(160016892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2016.

MF 3 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 108.986.

—
EXTRAIT

En date du 22 janvier 2016, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de M. Wim RITZ, en tant que gérant B de la Société, est acceptée avec effet au 1^{er} janvier 2016;

- Monsieur Ajit Singh RAI, né à Leeds, Royaume-Uni, le 23 février 1978, avec adresse professionnelle au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, a été élu gérant B de la Société avec effet au 1^{er} janvier 2016 et ce pour une période indéterminée.

Le conseil de gérance ce compose dès lors comme suit:

Monsieur Jérémie d'Esparbès, gérant A;
Monsieur Eric-Jan van de Laar, gérant B; et
Monsieur Ajit Singh Rai, gérant B;

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2016056879/19.

(160016921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2016.

Minett Invest S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 169.181.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 31 décembre 2015, que la liquidation de la société décidée en date du 16 décembre 2015 a été clôturée; et que la société MINETT INVEST S.A., a définitivement cessé d'exister. Les livres et documents sociaux sont déposés et conservés pour une période de cinq ans au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg.

Luxembourg, le 31.12.2015.

Pour: MINETT INVEST S.A.

Société anonyme - liquidée

Experta Luxembourg

Société anonyme

Référence de publication: 2016056885/17.

(160016600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2016.

Platinum Funds, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 143.329.

—
Extrait des décisions prises en Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la Société tenue le 15 janvier 2016

Il a été décidé comme suit:

1. de renouveler le mandat des Administrateurs de la Société Paul Taylor, Peter Sprecher et Bruno Krüttli pour un terme expirant à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2016;

2. de renouveler le mandat du Réviseur d'entreprise de la Société pour un terme expirant à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2016.

Le Conseil d'Administration de la Société se compose comme suit:

nom	prénom(s)	fonction
Taylor	Paul	Administrateur
Sprecher	Peter	Administrateur
Krüttli	Bruno	Administrateur

Le Réviseur d'entreprise de la Société est:

dénomination ou raison sociale

KPMG AUDIT S.à r.l.

Luxembourg, le 15 janvier 2016.

Citco Fund Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2016056949/24.

(160016740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2016.

Rdio, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 157.928.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'Associé Unique de la société, tenue le 15.01.2016, au siège social d'accepter:

1. la démission du Conseil de gérance, à compter du 08 Janvier 2016:

- Anthony Bay, Gérant A
- Sean Michael Flynn, Gérant B.

2. La nomination de Anthony Bay, né le 12.11.1955 en Californie (USA) avec adresse professionnel au 1150, Bryan Street, USA - CA 94103 San Francisco, comme gérant unique à compter du 8 Janvier 2016 pour une durée illimitée.

Pour le compte de Rdio

Anthony Bay

Gérant unique

Référence de publication: 2016056968/18.

(160016778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2016.

Riam Corp S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 123.293.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 22 janvier 2016:

- Les démissions de M. Iskandar Lalisang et de Luxembourg Corporation Company S.A. de leurs fonctions de gérants de la Société ont été acceptées par l'associé unique avec effet immédiat.

Sont nommés gérants de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée:

- Lux Business Management S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 79709.

- Mlle Olcay Gökçe, née le 29 mai 1987 à Zaanstad (Pays-Bas), résidant à Pharus 229, 1503 EC Zaandam, Pays-Bas.

Le conseil de gérance de la Société se compose dorénavant comme suit:

- Lux Business Management S.à r.l., gérant
- Melle Olcay Gökçe, gérante.

Pour extrait conforme

*Pour la Société**Un mandataire*

Référence de publication: 2016056972/21.

(160016589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2016.

S.E.F.I.T. Industries S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 67.378.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire de la Société tenue en date du 18 janvier 2016 que le mandat d'Artémis Audit & Advisory S.à r.l., Réviseur d'Entreprises Agréé a été renouvelé avec effet au 17 décembre 2015 et prendra fin lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2016.

Référence de publication: 2016056999/13.

(160016585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2016.

Seaside Sand International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 193.943.

Par la présente, je suis au regret de vous annoncer ma décision de démissionner de mes fonctions de gérant de votre société et ceci avec effet immédiat.

Luxembourg, le 23 décembre 2015.

Alexandre TASKIRAN.

Référence de publication: 2016057002/10.

(160016695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2016.

Sheet Anchor Properties Lux Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 176.069.

EXTRAIT

En date du 25 janvier 2016, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de M. Adrian Brindley, en tant que gérant B de la Société, a été acceptée avec effet au 18 décembre 2015.

- M. Christopher Tranter, né à Wolverhampton (Royaume-Uni) le 17 octobre 1957, avec adresse professionnelle à LCP House, The Pensnett Estate, Kingswinford, DY6 7NA West Midlands, a été élu nouveau gérant B de la Société avec effet au 18 décembre 2015 et ce pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance se compose dès lors comme suit:

- Madame Virginia Strelen, gérant A;
- Monsieur Eric-Jan van de Laar, gérant A;
- Monsieur Maxime Giraud, gérant B; et
- Monsieur Christopher Tranter, gérant B

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2016057006/21.

(160016603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2016.

Solid Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 182.811.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 31 décembre 2015

L'actionnaire unique de la Société:

- approuve le rapport du commissaire à la liquidation;
- donne décharge au commissaire à la liquidation et au liquidateur de la Société;
- prononce la clôture de la liquidation et constate que la Société a définitivement cessé d'exister en date du 31 décembre 2015;
- décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à l'adresse suivante: 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2016.

Solid Holding S.A., en liquidation volontaire

Signature

Référence de publication: 2016057015/20.

(160016432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2016.

TBL Konstruktor D.O.O, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-3721 Rumelange, 39A, rue d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 203.326.

—
OUVERTURE D'UNE SUCCURSALE

L'activité de la succursale:

Toutes les activités de construction, Posage de plâtre, Menuiserie, Toitures, Travaux de démolition, Carrelage et Revêtement mural en béton, Plâtrage, Peinture, Extension, Terrassement, Bétonnage, Fondation, Isolation, Maçonnerie, Façade, Coffrage, Posage des armatures, Posages des fenêtres,

L'entreprise est enregistrée en Slovaquie

Nom du registre: AJPES Numéro d'immatriculation: 87292548

Dénomination et la Forme de l'entreprise:

TBL KONSTRUKTOR D.O.O

La société a la forme juridique suivante: Druzba z omejeno odgovornostjo d.o.o

Personne qui engage la société:

Monsieur Dzamal SKENDEROVIC

Adresse: 39a, rue d'Esch L-3721 RUMELANGE LUXEMBOURG

Fonction: Gérant Pouvoir de signature: Individuel

Personne qui engage la succursale:

Dzamal SKENDEROVIC

Adresse: 39a, rue d'Esch L-3721 RUMELANGE LUXEMBOURG

Fonction: Gérant Pouvoir de signature: Individuel

Date de création de la succursale: 04/01/2016

Date de la nomination: 04/01/2016

Durée de la fonction: Indéterminée

Référence de publication: 2016057161/28.

(160017316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2016.

SSCP Vision S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 193.851.

—
Extrait des résolutions de l'actionnaire unique de la société SSCP Vision S.à r.l. du 12 janvier 2016

1. Acceptation de la démission de Monsieur Alexander James Bermingham, né le 19 décembre 1972 à Sheffield, Royaume-Uni, résidant au 7, rue Lou Hemmer, 1748, Luxembourg - Findel, en tant que gérant de la Société avec effet au 11 janvier 2016.

2. Acceptation de la nomination de Madame Monica Morsch, née le 3 juin 1987 à Craiova, Roumanie, résidante au 7, rue Lou Hemmer, 1748, Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet au 11 janvier 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2016.

Référence de publication: 2016057735/16.

(160017210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2016.

Stidia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1259 Senningerberg, 15, Zone Industrielle Breedewues.

R.C.S. Luxembourg B 155.208.

—
Extrait du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 17 janvier 2016

Première résolution

L'assemblée générale prend acte de la démission de Idrelle Lagnide de son mandat d'administrateur de la société avec effet au 1^{er} novembre 2015.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide à la majorité de prolonger le mandat d'administrateurs de Piotr Golda et Zhaoling Xie jusqu'au jour de la tenue de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes relatifs à l'exercice 2021.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide à la majorité de nommer Monsieur Lutz Berneke, né le 24 décembre 1964 à BOCHUM (Allemagne), de nationalité allemande, demeurant au 6, rue Kaltacht, L-2510 Strassen pour un mandat se terminant au jour de la tenue de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes relatifs à l'exercice 2021.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide à la majorité de nommer Gerold Anke né le 29 janvier 1967 à Hôxter (Allemagne) et avec résidence professionnelle au 2, rue Léon Laval L-3372 Leudelange au poste de commissaire aux comptes jusqu'au jour de la tenue de l'assemblée générale des actionnaires de la Société approuvant les comptes relatifs à l'exercice 2021.

Référence de publication: 2016057736/22.

(160017048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2016.

Stoll Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3364 Leudelange, Z.I. rue de la Poudrerie.

R.C.S. Luxembourg B 8.862.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/01/2016.

Jérémy GARIJO

Directeur Administratif et Financier

Référence de publication: 2016057737/12.

(160017016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2016.

The European Acquisition Company 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 11, avenue de la Porte Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 117.990.

Extrait des décisions de l'associé unique du 18 janvier 2016

L'Associé unique prend les décisions suivantes:

Première résolution

L'Associé unique décide de nommer, avec effet immédiat et pour une période illimitée, Mr. Alexis Kamarowsky, avec adresse professionnelle au 11 avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg, né à Strang Jetzt Bad Rothenfeld (D), le 10 avril 1947, en qualité de Gérant de classe B de la Société.

Deuxième résolution

L'Associé unique décide de nommer, avec effet immédiat et pour une période illimitée, Mr. François Manti, avec adresse professionnelle au 11 avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg, né à Algrange (F), le 7 octobre 1970, en qualité de Gérant de classe B de la Société.

Troisième résolution

L'Associé unique décide d'accepter la démission avec effet immédiat, de la société Luxembourg International Consulting S.A. de sa fonction de gérant de classe B de la Société.

L'adresse du gérant Mr. Federigo Cannizzaro di Belmontino est désormais la suivante: 11, Avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg.

Pour Mandat

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2016057752/26.

(160017832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2016.

The Independent UCITS Platform (Luxembourg) II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 203.107.

—
RECTIFICATIF

Le soussigné Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), déclare par les présentes que dans l'acte de constitution reçu par son ministère pour compte de la société d'investissement à capital variable "The Independent UCITS Platform (Luxembourg) II", établie et ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 203107, en date du 8 janvier 2016, enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 12 janvier 2016, relation: 2LAC/2016/697, déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la référence L160011066 et pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;

il y a lieu de procéder à la rectification suivante suite à une erreur matérielle

que le mandat du réviseur d'entreprise agréée Mazars Luxembourg prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2017.

Le notaire soussigné requiert la mention de cette modification partout où cela s'avère nécessaire.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 19 janvier 2016. Relation: 2LAC/2016/1460. Reçu douze euros. 12,00 €.

Le Receveur (signé). Yvette THILL.

Luxembourg, le 19 janvier 2016.

Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2016057753/24.

(160017025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2016.

The Luxembourg Acquisition Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 500.000,00.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 11, avenue de la Porte Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 108.160.

—
Extrait des décisions de l'associé unique du 18 janvier 2016

L'Associé unique prend les décisions suivantes:

Première résolution

L'Associé unique décide de nommer, avec effet immédiat et pour une période illimitée, Mr. Federigo Cannizzaro di Belmontino, avec adresse professionnelle au 11 avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg, né à La Spezia (I), le 12 Septembre 1964, en qualité de Gérant de classe B de la Société.

Deuxième résolution

L'Associé unique décide de nommer, avec effet immédiat et pour une période illimitée, Mr. François Manti, avec adresse professionnelle au 11 avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg, né à Algrange (F), le 7 octobre 1970, en qualité de Gérant de classe B de la Société.

Troisième résolution

L'Associé unique décide d'accepter la démission avec effet immédiat, de la société Luxembourg International Consulting S.A. de sa fonction de gérant de classe B de la Société.

L'adresse du gérant Mr. Alexis Kamarowsky est désormais la suivante: 11, Avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg.

Pour mandat

Signatures

L'Agent domiciliataire

Référence de publication: 2016057754/26.

(160017835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2016.

Time-Classics AG, Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-9905 Troisvierges, 26, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 102.697.

Hiermit lege ich,

Kaut Nikolaus, geb. 10.06.1958 in B-St.Vith, wohnhaft in 14A, Neubrück, B-4784 St.Vith,
mein Mandat als Mitglied des Verwaltungsrates der Time-Classics AG mit sofortiger Wirkung nieder.
Den 21.01.2016.

Guido Johanns.

Référence de publication: 2016057756/11.

(160017323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2016.

Tishman Speyer SW S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 11.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 199.168.

EXTRAIT

La société Tishman Speyer SW Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, associé de la Société, ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B195353, a changé de nom.

Sa nouvelle dénomination est la suivante: TS West End Plaza Holdings S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 18 janvier 2016.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2016057757/21.

(160017118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2016.

Titanium Luxco 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 11.000,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.
R.C.S. Luxembourg B 202.592.

Il résulte du transfert de parts sociales de la Société en date du 26 janvier 2016, que ELQ Investors VIII LIMITED a transféré 1.100.000 parts sociales à Titanium UK Holdco 1 Limited, ayant son siège social au Peterborough Court, 133 Fleet Street, Londres EC4A 2BB, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of Companies for England and Wales sous le numéro 09955278.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016057758/13.

(160017291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2016.

La Case Créole S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R.C.S. Luxembourg B 131.924.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation établi sous seing privé, en date du 17 Décembre 2015, enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 11 janvier 2016, 2LAC/2016/1386, aux droits de soixante euros (60.- EUR), que la société à

responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de La Case Créole S.à r.l. (en liquidation), inscrite auprès du R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 131.924, ayant son siège social au 1, Rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, constitué suivant acte reçu par acte notarié passé par-devant Me Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 août 2007, publié au Mémorial C N° 2404 du 24 octobre 2007.

La société a été mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 09 septembre 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 3102 du 13 novembre 2015.

L'assemblée générale adopte le rapport du commissaire à la liquidation.

L'assemblée générale adopte les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière au liquidateur, la société à responsabilité limitée MAYFAIR TRUST S.à r.l., ayant son siège social au 2, Millewee, L-7257 Walferdange, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 112.769 et au commissaire à la liquidation, la société à responsabilité limitée Mayfair Audit S.à r.l., ayant son siège social au 2, Millewee, L-7257 Walferdange, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 189.753, pour l'accomplissement de leur fonction concernant la liquidation de la société.

L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux gérants de la société pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

Par conséquent la liquidation de la société a été clôturée et la société est dissoute.

Les livres et documents de la société seront déposés et conservés pour une période de cinq années au siège social de la Société au 1, Rue des Glacis, L-1628 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Un mandataire

Référence de publication: 2016058119/34.

(160018713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2016.

SuddenVision S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 201.840.

Les statuts coordonnés au 22 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 15 janvier 2016.

Référence de publication: 2016051624/10.

(160009967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2016.

Mandarin Capital Partners II S.C.A. SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R.C.S. Luxembourg B 178.903.

Les statuts coordonnés au 23/12/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15/01/2016.

Me Cosita Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2016052294/13.

(160011326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2016.

Gerbera S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 19-21, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 101.681.

Extrait rectificatif du dépôt L150119647 - déposé le 08/07/2015

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société qui s'est tenue en date du 19 juin 2015 au siège social que: Suite à la réélection de tous les administrateurs sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2015, le Conseil d'Administration se compose de:

- Raf Bogaerts, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 19/21 Route d'Arlon, L-8009 Strassen;

- Bruno Amato, contrôleur senior de division, avec adresse professionnelle au 10 Grafenauweg, CH-6300 Zug, Suisse;
- Matthias Van der Looven, responsable financier, avec adresse professionnelle au 19/21 Route d'Arlon, L-8009 Strassen;
- Bernard Brenninkmeijer, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 10 Grafenauweg, CH-6300 Zug, Suisse.

A été réélu comme réviseur d'entreprises agréé, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2015:

- Ernst & Young S.A., ayant son siège social au 7 rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, L-5365 Munsbach.

Référence de publication: 2016055135/19.

(160014787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2016.

AdRo Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 166.127.

Le bilan au 31 décembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016070792/9.

(160034493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2016.

Arcelor Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 24-26, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 46.370.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016070804/9.

(160034608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2016.

Audi Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 201.275.

Der Jahresabschluss vom 31/12/2015 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016070807/9.

(160034697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2016.

AxoGlia Therapeutics S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1316 Luxembourg, 2A, rue des Carrières.

R.C.S. Luxembourg B 114.310.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016070808/9.

(160034787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2016.
